

<b>40</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0413.821.301	P.	U.	D.	C 1.1

**COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)**

DENOMINATION: **MOURY CONSTRUCT S.A.**

Forme juridique: **SA**

Adresse: **Avenue Génicot**

N°: **18**

Code postal: **1160**

Commune: **Auderghem**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles**

Adresse Internet \*:

Numéro d'entreprise **0413.821.301**

DATE **29/11/2011** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **27/05/2014**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01/01/2013** au **31/12/2013**

Exercice précédent du **01/01/2012** au **31/12/2012**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas** \*\* identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

**FELDBUSCH JEAN-PAUL Profession : Administrateur**

Groeneweg 35 A , 3090 Overijse, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 27/05/2014

**HOLLANGE EDGARD Profession : Administrateur**

ZEEDIJK 730 , boîte 7, 8300 Knokke-Heist, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 27/05/2014

**MERSCH Michel Profession : Administrateur**

Avenue du Centenaire, 30 , 4053 Embourg, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29/05/2012- 27/05/2014

**BARBARIN Jean-Pierre Profession : Administrateur**

Rue L. Mercier 53 , 6211 Mellet, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 01/07/2011- 27/05/2014

Documents joints aux présents comptes annuels: **RAPPORT DE GESTION, RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Nombre total de pages déposées: **69** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1, 5.2.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.2, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.4.3, 5.5.2, 5.8, 5.16, 5.17.2, 7

Signature  
(nom et qualité)

Signature  
(nom et qualité)

\* Mention facultative.

\*\* Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**LEMMENS FRANCIS Profession : Administrateur**

Rue de Grady, 6 , 4130 Esneux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 28/05/2013

**VF CONSULT SPRL 0521.743.697**

Rue de Grady 6 , 4130 Tilff, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 28/05/2013- 27/05/2014

Représenté par

LEMMENS FRANCIS

Rue de Grady, 6 , 4130 Tilff, Belgique

Administrateur

**CONSIGES SA 0451.390.983**

Bois Manant 15 , 4052 Beaufays, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 29/05/2012- 27/05/2014

Représenté par

MIKOLAJCZAK Michel

Bois Manant 15 , 4052 Beaufays, Belgique

Administrateur

**MOURY FINANCE SA**

Rue Goethe 24-28 , 1637 LUXEMBOURG, Luxembourg

Fonction : Administrateur

Mandat : 25/05/2010- 27/05/2014

Représenté par

MOURY Georges

Bois Manant 17 , 4052 Beaufays, Belgique

Administrateur

**MOURY GILLES OLIVIER Profession : Administrateur**

Voie de Liège, 35 , 4053 Embourg, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 27/05/2008- 27/05/2014

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

**SARI FINANCE SA 0428.438.607**

Avenue Génicot 18 , 1160 Bruxelles 16, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 01/01/2012- 27/05/2014

Représenté par

MOURY Georges

Bois Manant 17 , 4052 Beaufays, Belgique

Administrateur

**HERMANS Dominique Profession : Réviseur d'entreprise**

Rue Wérihet 23 , 4671 Housse, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : A00680

Mandat : 24/05/2011- 24/05/2014

**DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~/ n'ont\* pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

**BILAN APRES REPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b> .....		20/28	<u>26.150.753,51</u>	<u>26.152.927,51</u>
<b>Frais d'établissement</b> .....	5.1	20		
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	5.2	21		
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27	41.912,00	43.586,00
Terrains et constructions.....		22	41.912,00	43.586,00
Installations, machines et outillage.....		23		
Mobilier et matériel roulant.....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.4/ 5.5.1	28	26.108.841,51	26.109.341,51
Entreprises liées .....	5.14	280/1	26.108.841,51	26.109.341,51
Participations .....		280	26.108.841,51	26.109.341,51
Créances .....		281		
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3		
Participations .....		282		
Créances .....		283		
Autres immobilisations financières .....		284/8		
Actions et parts .....		284		
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>12.889.984,89</u>	<u>13.084.905,30</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29		
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3		
Stocks .....		30/36		
Approvisionnements .....		30/31		
En-cours de fabrication .....		32		
Produits finis .....		33		
Marchandises .....		34		
Immeubles destinés à la vente .....		35		
Acomptes versés .....		36		
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	678.839,84	83.292,14
Créances commerciales .....		40	137.122,50	67.144,06
Autres créances .....		41	541.717,34	16.148,08
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.5.1/ 5.6	50/53	3.805.567,47	4.846.639,77
Actions propres .....		50	4.060,73	4.060,73
Autres placements .....		51/53	3.801.506,74	4.842.579,04
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	8.396.180,28	8.106.318,30
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	9.397,30	48.655,09
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	39.040.738,40	39.237.832,81

<b>PASSIF</b>		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			10/15	36.881.476,96	37.949.902,00
<b>Capital</b>		5.7	10	23.744.700,00	23.744.700,00
Capital souscrit			100	23.744.700,00	23.744.700,00
Capital non appelé			101		
<b>Primes d'émission</b>			11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>			12		
<b>Réserves</b>			13	2.400.831,23	2.401.644,17
Réserve légale			130	2.374.470,00	2.374.470,00
Réserves indisponibles			131	4.060,73	4.060,73
Pour actions propres			1310	4.060,73	4.060,73
Autres			1311		
Réserves immunisées			132	17.342,63	18.155,57
Réserves disponibles			133	4.957,87	4.957,87
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>			14	10.735.945,73	11.803.557,83
<b>Subsides en capital</b>			15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>			19		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>			16	8.930,10	9.348,70
<b>Provisions pour risques et charges</b>			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Autres risques et charges		5.8	163/5		
<b>Impôts différés</b>			168	8.930,10	9.348,70
<b>DETTES</b>			17/49	2.150.331,34	1.278.582,11
<b>Dettes à plus d'un an</b>		5.9	17		
Dettes financières			170/4		
Emprunts subordonnés			170		
Emprunts obligataires non subordonnés			171		
Dettes de location-financement et assimilées			172		
Etablissements de crédit			173		
Autres emprunts			174		
Dettes commerciales			175		
Fournisseurs			1750		
Effets à payer			1751		
Acomptes reçus sur commandes			176		
Autres dettes			178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>			42/48	2.150.283,58	1.277.417,90
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		5.9	42		
Dettes financières			43		
Etablissements de crédit			430/8		
Autres emprunts			439		
Dettes commerciales			44	78.353,41	106.095,44
Fournisseurs			440/4	78.353,41	106.095,44
Effets à payer			441		
Acomptes reçus sur commandes			46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		5.9	45	21.001,45	72.458,93
Impôts			450/3	14.482,99	69.686,85
Rémunérations et charges sociales			454/9	6.518,46	2.772,08
Autres dettes			47/48	2.050.928,72	1.098.863,53
<b>Comptes de régularisation</b>		5.9	492/3	47,76	1.164,21
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			10/49	39.040.738,40	39.237.832,81

**COMPTE DE RESULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	268.932,38	194.013,76
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	258.868,39	182.770,46
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) ..... (+)/(-)		71		
Production immobilisée .....		72		
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	10.063,99	11.243,30
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	386.846,40	380.675,95
Approvisionnements et marchandises .....		60		
Achats .....		600/8		
Stocks: réduction (augmentation).....(+)/(-)		609		
Services et biens divers .....		61	344.280,91	339.760,07
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.10	62	40.570,67	37.863,68
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	1.674,00	1.674,00
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)	5.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	5.10	635/7		
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	320,82	1.378,20
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		649		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....(+)/(-)		9901	-117.914,02	-186.662,19
<b>Produits financiers</b> .....		75	1.366.097,47	2.740.268,60
Produits des immobilisations financières .....		750	1.209.964,11	2.019.965,97
Produits des actifs circulants .....		751	81.332,45	120.465,05
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	74.800,91	599.837,58
<b>Charges financières</b> .....	5.11	65	731.523,09	1.660.410,74
Charges des dettes .....		650	63,29	70,53
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) ..... (+)/(-)		651	14.203,33	619.191,77
Autres charges financières .....		652/9	717.256,47	1.041.148,44
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> ..... (+)/(-)		9902	516.660,36	893.195,67

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763		
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9		
<b>Charges exceptionnelles</b> .....		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels Dotations (utilisations) .....		662 (+)/(-)		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663		
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		669 (-)		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903 (+)/(-)	516.660,36	893.195,67
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	418,60	418,60
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....	5.12	67/77 (+)/(-)		-61.433,60
Impôts .....		670/3		22.312,11
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales .....		77		83.745,71
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904 (+)/(-)	517.078,96	955.047,87
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789	812,94	812,13
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905 (+)/(-)	517.891,90	955.860,00

**AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	12.321.449,73	12.437.759,43
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	517.891,90	955.860,00
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	11.803.557,83	11.481.899,43
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
sur le capital et les primes d'émission .....	791		
sur les réserves .....	792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2		
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920		
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	10.735.945,73	11.803.557,83
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6	1.585.504,00	634.201,60
Rémunération du capital .....	694	1.585.504,00	634.201,60
Administrateurs ou gérants .....	695		
Autres allocataires .....	696		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	71.815,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8161		
Cessions et désaffectations .....	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8191	71.815,00	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées.....	8211		
Acquises de tiers .....	8221		
Annulées .....	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	28.229,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés.....	8271	1.674,00	
Repris .....	8281		
Acquis de tiers .....	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8321	29.903,00	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22)	41.912,00	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATERIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.456,28
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8163		
Cessions et désaffectations .....	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8193	1.456,28	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8213		
Acquises de tiers .....	8223		
Annulées .....	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.456,28
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés .....	8273		
Repris .....	8283		
Acquis de tiers .....	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre ..... (+)/(-)	8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8323	1.456,28	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(24)		



## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

## PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DETENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMERO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%				
<b>LES ENTREPRISES GILLES MOURY SA</b> RUE DU MOULIN, 320 , boîte 1 4020 Liège 2 Belgique 0403.907.307 Nominatives	25199	99,99	0,00	31/12/2013	EUR	5.141.742	215.674
<b>MOSABOIS SCRL</b> RUE DU MOULIN 320 , boîte 1 4020 Liège 2 Belgique 0425.504.257 nominatives	17998	99,99	0,00	31/12/2013	EUR	435.231	80.687
<b>BEMAT SA</b> RUE DU ROND POINT 243 6060 Gilly (Charleroi) Belgique 0402.375.301 NOMINATIVES	40481	99,99	0,00	31/12/2013	EUR	1.796.599	1.008.611
<b>LES ENTREPRISES MOURY LUXEMBOURG SA</b> Op der Haart 4 9999 WEMPERHARDT Luxembourg 15666323 NOMINATIVES	999	99,90	0,00	31/12/2013	EUR	326.824	38.004

**PLACEMENTS DE TRESORERIE ET COMPTES DE REGULARISATION DE L'ACTIF**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PLACEMENTS DE TRESORERIE - AUTRES PLACEMENTS</b>			
<b>Actions et parts</b> .....	51	3.670.475,74	4.171.045,54
Valeur comptable augmentée du montant non appelé .....	8681	3.670.475,74	4.171.045,54
Montant non appelé .....	8682		
<b>Titres à revenu fixe</b> .....	52	131.031,00	671.533,50
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit .....	8684		
<b>Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit</b> .....	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus .....	8686		
de plus d'un mois à un an au plus .....	8687		
de plus d'un an .....	8688		
<b>Autres placements de trésorerie non repris ci-avant</b> .....	8689		

**COMPTES DE REGULARISATION**

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Intérêts à recevoir

Exercice
9.397,30

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**ETAT DU CAPITAL**

**Capital social**

Capital souscrit au terme de l'exercice .....  
 Capital souscrit au terme de l'exercice .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXXXXXXXX	23.744.700,00
(100)	23.744.700,00	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital  
 Catégories d'actions  
 PARTS SOCIALES S.D.N.V.

Actions nominatives .....  
 Actions au porteur et/ou dématérialisées.....

Codes	Montants	Nombre d'actions
	23.744.700,00	396.426
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	240.129
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	156.297

**Capital non libéré**

Capital non appelé .....  
 Capital appelé, non versé .....  
 Actionnaires redevables de libération .....

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
(101)		XXXXXXXXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXXXXXXXX	

**Actions propres**

Détenues par la société elle-même  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....  
 Détenues par ses filiales  
 Montant du capital détenu .....  
 Nombre d'actions correspondantes .....

Codes	Exercice
8721	4.061,00
8722	50
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

**Engagement d'émission d'actions**

Suite à l'exercice de droits de CONVERSION  
 Montant des emprunts convertibles en cours .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....  
 Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION  
 Nombre de droits de souscription en circulation .....  
 Montant du capital à souscrire .....  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre .....

**Capital autorisé non souscrit** .....

**ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT**

**Parts non représentatives du capital**

Répartition

Nombre de parts .....

Nombre de voix qui y sont attachées .....

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même .....

Nombre de parts détenues par les filiales .....

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF****VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8801	
Emprunts subordonnés .....	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8821	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8831	
Etablissements de crédit .....	8841	
Autres emprunts .....	8851	
Dettes commerciales .....	8861	
Fournisseurs .....	8871	
Effets à payer .....	8881	
Acomptes reçus sur commandes .....	8891	
Autres dettes .....	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année** ..... (42)

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières .....	8802	
Emprunts subordonnés .....	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8822	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8832	
Etablissements de crédit .....	8842	
Autres emprunts .....	8852	
Dettes commerciales .....	8862	
Fournisseurs .....	8872	
Effets à payer .....	8882	
Acomptes reçus sur commandes .....	8892	
Autres dettes .....	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir** ..... 8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières .....	8803	
Emprunts subordonnés .....	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8823	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8833	
Etablissements de crédit .....	8843	
Autres emprunts .....	8853	
Dettes commerciales .....	8863	
Fournisseurs .....	8873	
Effets à payer .....	8883	
Acomptes reçus sur commandes .....	8893	
Autres dettes .....	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir** ..... 8913

**DETTES GARANTIES** (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières .....	8921	
Emprunts subordonnés .....	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8941	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8951	
Etablissements de crédit .....	8961	
Autres emprunts .....	8971	
Dettes commerciales .....	8981	
Fournisseurs .....	8991	
Effets à payer .....	9001	
Acomptes reçus sur commandes .....	9011	
Dettes salariales et sociales .....	9021	
Autres dettes .....	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges .....</b>	<b>9061</b>	

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières .....	8922	
Emprunts subordonnés .....	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés .....	8942	
Dettes de location-financement et assimilées .....	8952	
Etablissements de crédit .....	8962	
Autres emprunts .....	8972	
Dettes commerciales .....	8982	
Fournisseurs .....	8992	
Effets à payer .....	9002	
Acomptes reçus sur commandes .....	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	9022	
Impôts .....	9032	
Rémunérations et charges sociales .....	9042	
Autres dettes .....	9052	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise .....</b>	<b>9062</b>	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES****Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales <b>échues</b> .....	9072	
Dettes fiscales non échues .....	9073	14.482,99
Dettes fiscales estimées .....	450	

**Rémunérations et charges sociales** (rubrique 454/9 du passif)

Dettes <b>échues</b> envers l'Office National de Sécurité Sociale .....	9076	
Autres dettes salariales et sociales .....	9077	6.518,46

**COMPTES DE REGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à payer

Exercice
47,76

**RESULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics .....	740		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9086	1	1
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein .....	9087	0,4	0,3
Nombre effectif d'heures prestées .....	9088	671	557
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs .....	620	27.300,21	23.292,91
Cotisations patronales d'assurances sociales .....	621	7.207,85	6.847,80
Primes patronales pour assurances extralégales .....	622	113,55	118,53
Autres frais de personnel .....	623	5.949,06	7.604,44
Pensions de retraite et de survie .....	624		
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises) .....	635	(+)/(-)	
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
actées .....	9110		
reprises .....	9111		
Sur créances commerciales			
actées .....	9112		
reprises .....	9113		
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions .....	9115		
Utilisations et reprises .....	9116		
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation .....	640	320,82	1.378,20
Autres .....	641/8		
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture .....	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein .....	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées.....	9098		
Frais pour l'entreprise .....	617		

**RESULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>RESULTATS FINANCIERS</b>			
<b>Autres produits financiers</b>			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital .....	9125		
Subsides en intérêts .....	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Boni sur vente actions		27.840,28	528.205,06
Boni sur vente obligations		45.080,00	35.188,63
Boni sur change		1.815,18	36.443,89
Produits financiers divers		65,45	
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement</b> .....	6501		
<b>Intérêts intercalaires portés à l'actif</b> .....	6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>			
Actées .....	6510	14.203,33	641.744,06
Reprises .....	6511		22.552,29
<b>Autres charges financières</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances .....	653		
<b>Provisions à caractère financier</b>			
Dotations .....	6560		
Utilisations et reprises .....	6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>			
Pertes sur vente actions		650.126,92	905.693,08
Perte sur vente obligations		1.422,50	17.688,71
Perte sur change		30.054,29	51.241,21
Frais de banque et F.S.M.A.		21.660,55	11.727,25
Droit de garde		3.701,23	3.579,71
Frais et taxes sur achat et vente titres		10.290,98	51.218,48

**RESULTATS EXCEPTIONNELS**

Ventilation des autres produits exceptionnels

Ventilation des autres charges exceptionnelles

Exercice

**IMPOTS ET TAXES****IMPOTS SUR LE RESULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice** .....

Impôts et précomptes dus ou versés .....

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif .....

Suppléments d'impôts estimés .....

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs** .....

Suppléments d'impôts dus ou versés .....

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés .....

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

R.D.T.

INTERETS NOTIONELS

PLUS-VALUES EXONEREES SUR ACTIONS

REDUCTIONS DE VALEUR ET MOINS-VALUES SUR ACTIONS

Codes	Exercice
9134	
9135	21.747,74
9136	21.747,74
9137	
9138	
9139	
9140	
	-1.149.439,68
	-11.784,42
	-22.792,28
	664.330,25

**Incidence des résultats exceptionnels sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice****Sources de latences fiscales**

Latences actives .....

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs .....

Autres latences actives

Latences passives .....

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS****Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles) .....

Par l'entreprise .....

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel .....

Précompte mobilier .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.503,14	325,76
9146	33.610,50	37.010,01
9147	101.017,49	94.090,85
9148	73.057,60	226.964,87

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

	Codes	Exercice
<b>GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS</b> .....	9149	
<b>Dont</b>		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise .....	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise .....	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise .....	9153	
<b>GARANTIES REELLES</b>		
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9161	
Montant de l'inscription .....	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9201	
<b>Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers</b>		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés .....	9162	
Montant de l'inscription .....	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription .....	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés .....	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause .....	9202	
<b>BIENS ET VALEURS DETENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTES AU BILAN</b>		
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS</b>		
<b>ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS</b>		
<b>MARCHE A TERME</b>		
<b>Marchandises achetées (à recevoir)</b> .....	9213	
<b>Marchandises vendues (à livrer)</b> .....	9214	
<b>Devises achetées (à recevoir)</b> .....	9215	
<b>Devises vendues (à livrer)</b> .....	9216	
<b>ENGAGEMENTS RESULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHEES A DES VENTES OU PRESTATIONS DEJA EFFECTUEES</b>		
<b>LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS</b>		
<b>LE CAS ECHEANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU REGIME COMPLEMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURE AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE</b>		

Les employés bénéficient d'un plan d'assurance groupe à contribution définie.

## DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE A L'ENTREPRISE ELLE-MEME

Montant estimé des engagements résultant, pour l'entreprise, de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

### NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour la société doivent également être mentionnées:

### AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIEES</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(280/1)	26.108.841,51	26.109.341,51
Participations .....	(280)	26.108.841,51	26.109.341,51
Créances subordonnées .....	9271		
Autres créances .....	9281		
<b>Créances sur les entreprises liées</b> .....	9291	657.092,10	40.111,50
A plus d'un an .....	9301		
A un an au plus .....	9311	657.092,10	40.111,50
<b>Placements de trésorerie</b> .....	9321		
Actions .....	9331		
Créances .....	9341		
<b>Dettes</b> .....	9351	16.724,85	35.466,62
A plus d'un an .....	9361		
A un an au plus .....	9371	16.724,85	35.466,62
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées .....	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise .....	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b> .....	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières .....	9421	1.209.964,11	2.019.965,97
Produits des actifs circulants .....	9431		
Autres produits financiers .....	9441		
Charges des dettes .....	9461		
Autres charges financières .....	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées .....	9481		
Moins-values réalisées .....	9491		
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b> .....	(282/3)		
Participations .....	(282)		
Créances subordonnées .....	9272		
Autres créances .....	9282		
<b>Créances</b> .....	9292		
A plus d'un an .....	9302		
A un an au plus .....	9312		
<b>Dettes</b> .....	9352		
A plus d'un an .....	9362		
A un an au plus .....	9372		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

Exercice



**DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES****INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES**

**L'entreprise établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion\***

~~L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)\*~~

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés\*

L'entreprise est elle-même filiale d'une entreprise mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 113, paragraphes 2 et 3 du Code des sociétés:

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'entreprise mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée:

**INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*\*:

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus\*\*

---

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 218

**ETAT DES PERSONNES OCCUPEES****TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

Temps plein ..... 1001  
 Temps partiel ..... 1002  
 Total en équivalents temps plein (ETP) ..... 1003

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein ..... 1011  
 Temps partiel ..... 1012  
 Total ..... 1013

**Frais de personnel**

Temps plein ..... 1021  
 Temps partiel ..... 1022  
 Total ..... 1023

**Montant des avantages accordés en sus du salaire .....**

Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
1001			
1002	1,0		1,0
1003	0,4		0,4
1011			
1012	671		671
1013	671		671
1021			
1022			
1023			
1033			

**Au cours de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs en ETP ..... 1003  
 Nombre d'heures effectivement prestées ..... 1013  
 Frais de personnel ..... 1023  
 Montant des avantages accordés en sus du salaire..... 1033

Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
1003	0,3		
1013	557	222	335
1023			
1033			

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105		1	0,4
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110		1	0,4
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120			
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201			
de niveau supérieur non universitaire .....	1202			
de niveau universitaire .....	1203			
Femmes .....	121		1	0,4
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211			
de niveau supérieur non universitaire .....	1212			
de niveau universitaire .....	1213		1	0,4
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134		1	0,4
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

**PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE**

**Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées .....  
 Nombre d'heures effectivement prestées .....  
 Frais pour l'entreprise .....

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTREES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice ...**  
**Par type de contrat de travail**  
 Contrat à durée indéterminée .....  
 Contrat à durée déterminée .....  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
 Contrat de remplacement .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
210			
211			
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....**  
**Par type de contrat de travail**  
 Contrat à durée indéterminée .....  
 Contrat à durée déterminée .....  
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....  
 Contrat de remplacement .....  
**Par motif de fin de contrat**  
 Pension .....  
 Chômage avec complément d'entreprise .....  
 Licenciement .....  
 Autre motif .....  
 Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants ....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305			
310			
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343			
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise .....	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations .....	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5821		5831	1
Nombre d'heures de formation suivies .....	5822		5832	4
Coût net pour l'entreprise .....	5823		5833	176,80
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés .....	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies .....	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise .....	5843		5853	

## RAPPORT DE GESTION



INTRODUCTION

# RAPPORT DE GESTION

**Légende photos :**

1. Construction de bureaux et de laboratoires pour la s.a. Diagenode - Daniel Delgoffe A.A Scprl
2. Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège - Pierre Hebbelinck A.A.s.a.

## RAPPORT DE GESTION

 RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA


# Déclaration de gouvernement d'entreprise

17

01

## ADHÉSION AU CODE BELGE DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Moury Construct SA adhère aux principes de gouvernance d'entreprise contenus dans le Code belge de gouvernance d'entreprise publié le 12 mars 2009 (ci-après "Code 2009") et la charte de gouvernance d'entreprise de la Société a été préparée sur base du Code 2009.

La charte de gouvernance d'entreprise de la Société, ainsi que les annexes suivantes, sont disponibles sur le site Internet de la Société ([www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)):

- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration
- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Comité de direction et du management exécutif
- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Comité d'audit
- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Comité de nomination
- ▶ Règlement d'ordre intérieur du Comité de rémunération
- ▶ Politique de rémunération
- ▶ Politique en matière de transactions sur instruments financiers et conformité aux règles belges sur l'abus de marché.

02

## DISPOSITIONS DU CODE AUXQUELLES LA SOCIÉTÉ NE S'EST PAS CONFORMÉE

### ÉVALUATION PAR LES ADMINISTRATEURS NON EXÉCUTIFS

En fonction de la stabilité du Conseil d'administration, de la taille limitée du groupe et de son caractère familial, le Conseil d'administration du Groupe n'a pas instauré, comme le stipule le Code, de processus d'évaluation annuel par les administrateurs non exécutifs de leur interaction avec le management exécutif. Cette évaluation, effectuée sans la présence du CEO et des autres administrateurs exécutifs, est effectuée au même rythme que l'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration dans son ensemble (tous les trois ans).

### RÉUNIONS DU COMITÉ D'AUDIT

En fonction de la taille et de l'organisation du Groupe :

- ▶ Le Comité d'audit ne se réunit pas formellement systématiquement quatre fois par an comme stipulé par le Code mais seulement deux fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions. Les deux réunions systématiques ont notamment pour ordre du jour le suivi du processus d'élaboration de l'information financière au 30 juin et au 31 décembre.
- ▶ La présence du Commissaire aux réunions du Comité d'audit n'est pas systématiquement requise deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une fois, sauf

si le Comité d'audit estime une présence additionnelle nécessaire. La présence du Commissaire est requise lors de la séance du Comité d'audit dont l'ordre du jour porte notamment sur le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés au 31 décembre (en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le Commissaire) et l'examen et le suivi de l'indépendance du Commissaire.

### RÉUNIONS DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

En fonction d'une part de la stabilité des rémunérations des administrateurs et, d'autre part, de l'absence de mode de rémunération complexe pour les managers exécutifs et les autres dirigeants, le Comité de rémunération ne se réunit pas formellement systématiquement deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une seule fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions. En 2013, le Comité de rémunération s'est réuni deux fois en fonction des changements au sein de la Direction.

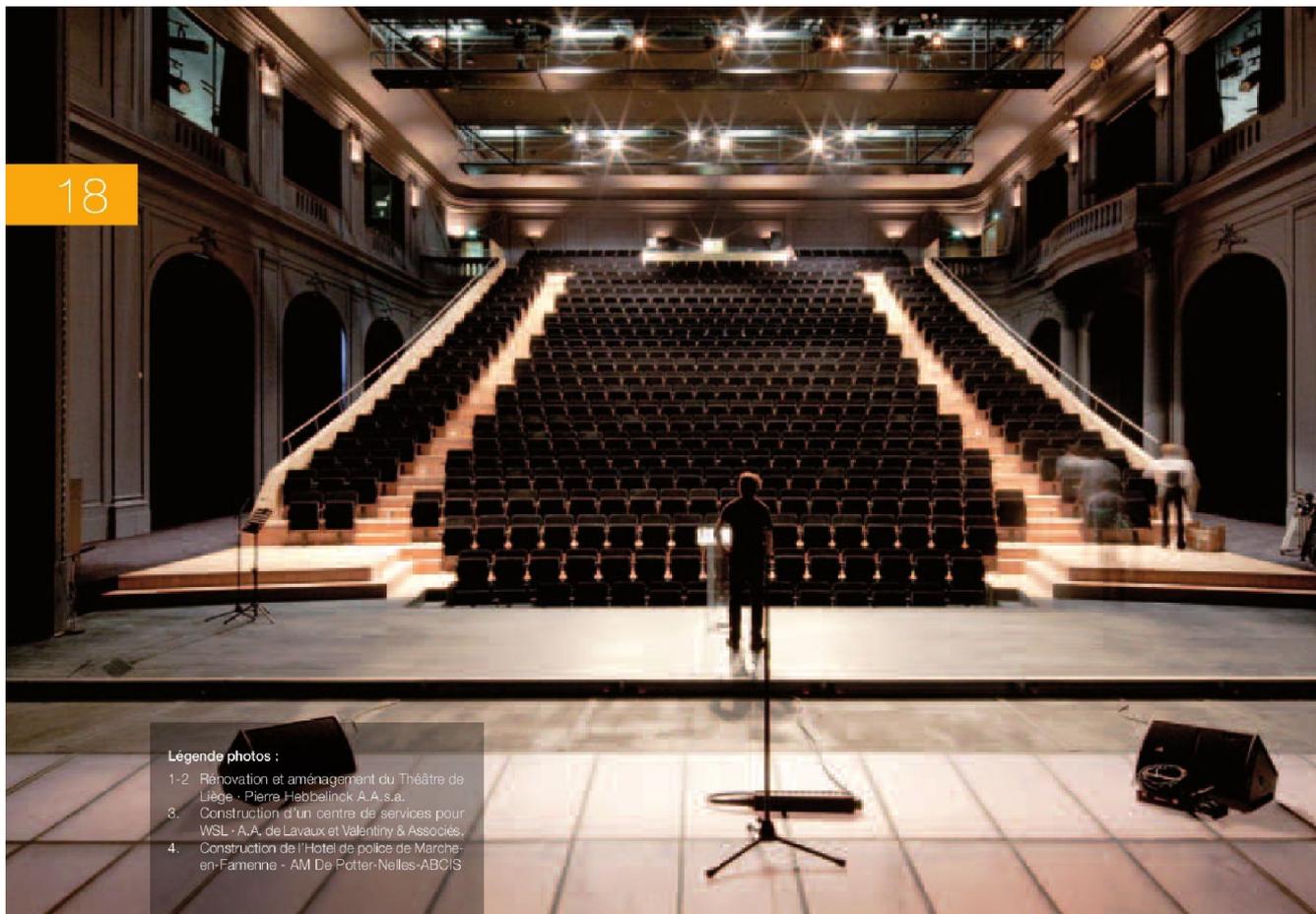
### RÉUNIONS DU COMITÉ DE NOMINATION

En fonction de la stabilité du Conseil d'administration, le Comité de nomination ne se réunit pas formellement systématiquement deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une seule fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions. En 2013, le Comité de nomination s'est néanmoins réuni deux fois en fonction des changements au sein de la Direction.



## RAPPORT DE GESTION

18



## Légende photos :

- 1-2 Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège - Pierre Habbalincq A.A.s.a.
3. Construction d'un centre de services pour WSL - A.A. de Lavaux et Valentiny & Associés.
4. Construction de l'Hotel de police de Marche-en-Famenne - AM De Potter-Nelles-ABOIS

## 03

## PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

## 3.1. L'ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

Les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques sont avant tout influencés par l'ancrage familial prononcé au sein d'un groupe dont les activités et le métier sont identiques depuis des décennies.

Les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques au sein du Groupe sont caractérisés par la proximité du Management avec le terrain ainsi que par la simplicité des procédures de décision (circuit très court).

Toute décision impliquant un risque important et significatif est prise en concertation avec le Conseil d'administration.

Le contrôle interne en matière d'information financière et comptable au sein du Groupe repose sur les éléments suivants :

- ▶ Respect des règles et principes comptables
- ▶ Communication des informations financières du Groupe
- ▶ Procédure budgétaire (au moins semestrielle)
- ▶ Reporting régulier (au moins trimestriel)

Le Comité d'audit assiste également le Conseil d'administration dans sa démarche d'amélioration du contrôle interne en faisant régulièrement part de ses observations.



## RAPPORT DE GESTION

### ➤ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

#### 3.2. INFORMATIONS SUR LES RISQUES

##### RISQUES OPÉRATIONNELS

###### CONSTRUCTION

Dans l'exécution de leurs contrats de travaux, les entités du Groupe sont exposées au risque que le délai et/ou le coût de réalisation de l'objet à construire diffèrent de ceux estimés lors de l'obtention du contrat.

Ils dépendent, en effet, d'un certain nombre de paramètres difficiles ou impossibles à prévoir, tels que l'évolution du prix des matières premières, de la main-d'œuvre et des coûts de sous-traitance, les difficultés liées à la complexité technique de l'ouvrage, les conditions climatiques et géologiques.

Les principaux risques peuvent être résumés comme suit :

- ▶ Le risque d'écart de prix entre le prix de revient estimé initialement et le prix de revient réel observé à la fin d'un chantier. La société doit pouvoir supporter les coûts cachés et/ou la variation des prix de certaines matières premières dont le prix est lié à celui du pétrole ou de l'acier. Outre les clauses de révision prévues dans la plupart des contrats afin de limiter le risque de fluctuation, le Groupe Moury Construct conclut régulièrement des contrats généraux annuels pour les principaux matériaux. En cas de variation importante et non prévisible du prix d'un matériau, le surcoût fait l'objet d'une demande de modification de prix auprès du maître de l'ouvrage. En matière de prise de commandes, le Groupe a mis en place une politique de sélection des affaires. De plus, les procédures budgétaires et les systèmes de reporting en vigueur permettent un suivi régulier des principaux indicateurs de gestion et une revue périodique des résultats dégagés par chaque entité ;
- ▶ Les risques du sol et de stabilité de l'ouvrage : afin de limiter ce risque, des essais de sols sont réalisés préalablement au démarrage du chantier. En outre, le Groupe Moury Construct a recouru aux services de bureaux d'études et de stabilité externes ;
- ▶ Risque de délai : afin de respecter le délai contractuel, le planning fait l'objet d'un suivi permanent et approfondi de la part du per-

sonnel d'encadrement. De plus, lorsque le délai est exprimé en jours calendriers et non en jours ouvrables (qui tiennent compte des intempéries), en cas d'intempéries exceptionnelles, une prolongation de délai est négociée avec le maître de l'ouvrage ;

- ▶ Risque de qualité : les sociétés du Groupe possèdent la certification ISO. Les sociétés n'emploient que de la main-d'œuvre qualifiée ; main-d'œuvre qui fait l'objet d'une évaluation qualitative par le personnel d'encadrement de même que les sous-traitants ;
- ▶ Garantie décennale : cette garantie, couvrant principalement la partie stabilité et étanchéité pour une durée de dix ans, prend cours en principe à la réception provisoire des travaux. Cette garantie est parfois couverte par une assurance ;
- ▶ Risque humain : le Groupe doit également faire face au risque de l'accident de travail. La réduction des risques et la prévention des accidents sont contrôlées par un coordinateur de sécurité interne.

De manière générale, pour faire face à ces risques, le Groupe Moury Construct dispose d'un personnel qualifié et expérimenté.

Les projets importants sont parfois réalisés au sein de sociétés momentanées afin de limiter les risques encourus par le Groupe.

###### LA CONJONCTURE

Le secteur de la construction est par nature soumis à des fluctuations cycliques fortes.

Les activités de construction pour le secteur public sont liées aux programmes étatiques et régionaux d'investissement.

Les activités de construction ou de développement immobilier pour leur composante bureaux suivent le cycle conjoncturel classique, tandis que l'activité logements répond plus directement à la conjoncture, la confiance et au niveau des taux d'intérêts.

###### ENCADREMENT ET MAIN-D'ŒUVRE

Le secteur de la construction souffre toujours d'un manque de personnel d'encadrement et de main-d'œuvre qualifiée. La bonne réalisation des projets, que ce soit au niveau des études, de la préparation des projets, de leur conduite ou de l'exécution, est dépendante à la fois du

niveau de qualification ou de compétence ainsi que de la disponibilité sur le marché de l'emploi de ceux-ci.

###### RISQUES JURIDIQUES

Outre la responsabilité civile et la garantie décennale, les contrats publics sont régis par les règles applicables aux marchés de travaux publics. Beaucoup de contrats privés y font également référence.

Le risque réside dans le respect adéquat de ces règles dont l'application, malgré une jurisprudence importante, peut parfois être sujette à interprétations différentes de la part des parties concernées. Pour les litiges significatifs, il est fait appel à des cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine de la construction. Eu égard au volume d'affaires développé, le nombre de litiges est relativement faible au sein du Groupe Moury Construct.

Le Groupe Moury Construct assure de façon systématique tous ses chantiers par une assurance « Tous risques chantiers » (police avec une maintenance de deux ans à partir de la réception provisoire) et couvre sa responsabilité civile d'exploitation et après travaux pour des montants suffisants.

###### RISQUES DE MARCHÉ

###### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

D'un point de vue opérationnel, le Groupe Moury Construct est peu confronté au risque de taux d'intérêt dans la mesure où le Groupe bénéficie d'une trésorerie importante lui permettant de financer ses activités de construction.

Les revenus financiers du Groupe sont néanmoins fortement dépendants des taux d'intérêts du marché applicables à la trésorerie disponible.

###### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque financier est, hormis les retards de paiement, faible pour les clients publics.

En ce qui concerne les clients privés, avant la signature de tout contrat, un "credit check" du futur client est réalisé. De plus, dans la plupart des cas, les clients disposent d'un crédit d'investissement spécifiquement dédié. Le risque de crédit ne peut cependant être totalement éliminé.

19



## RAPPORT DE GESTION



Au niveau des fournisseurs clés et des sous-traitants, afin d'éviter le risque de défaillance en cours de chantier, la solvabilité de chaque sous-traitant est contrôlée et fait l'objet d'une surveillance régulière. De plus, chaque année, le personnel d'encadrement réalise une évaluation de la qualité et de l'efficacité de tous les sous-traitants avec lesquels il a travaillé.

#### RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE TRÉSORERIE

Le risque de liquidité du Groupe tient aux obligations de remboursement de ses dettes existantes et au financement de ses besoins futurs. Le détail de ces obligations et des ressources dont le Groupe dispose pour y faire face (excédent de trésorerie) figure dans les notes aux états financiers.

Notons aussi les niveaux très confortables du ratio de la couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement et du ratio de liquidité au sens large.

Le ratio de la couverture des dettes financières par la marge brute d'autofinancement mesure la part des dettes financières qui pourraient être remboursée par la marge brute d'autofinancement de l'exercice, si le Groupe ne se réservait aucune autre affectation pour sa marge brute d'autofinancement. Le ratio étant largement supérieur à 1, nous constatons que le Groupe serait capable de supporter un endettement supplémentaire et les remboursements qui y sont liés.

La liquidité au sens large du Groupe est également largement supérieure à 1. Les actifs cir-

culants sont supérieurs aux capitaux de tiers à court terme. Cela signifie que le fond de roulement net est positif (excédent de capitaux permanents). Plus le coefficient de liquidité est important, plus la marge de sécurité des actifs circulants est supérieure aux obligations à court terme et plus la situation de la trésorerie potentielle est favorable.

L'endettement du Groupe Moury Construct se limite à un seul emprunt bancaire relatif au montage financier d'un ancien chantier de construction. Cette dette bancaire s'élève à environ 0,5 millions d'au 31 décembre 2013 et sera remboursée à l'horizon 2014.

#### RISQUE DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

Le Groupe est potentiellement exposé à la hausse du prix de certaines matières premières utilisées dans le cadre des activités de travaux lorsque le prix de celles-ci est lié à celui des aciers ou du pétrole. Toutefois, le Groupe estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, une part significative des contrats de travaux du groupe comprend des formules de révision de prix permettant de faire évoluer le prix des ouvrages en cours de réalisation en fonction de l'évolution du prix des matières premières.

#### RISQUE LIÉ AUX MARCHÉS FINANCIERS

Le résultat financier du Groupe est confronté au risque de variation des cours de bourse des actifs financiers composants le portefeuille titres du Groupe (actions, obligations d'état et cor-

porate bond). Le Groupe réduit néanmoins son exposition à ce risque en :

- ▶ limitant ses investissements en actifs financiers plus risqués (tels que des actions) à un maximum de l'ordre de 10 % de la totalité de sa trésorerie au sens large, sans toutefois renoncer à des opportunités intéressantes ;
- ▶ multipliant le nombre d'actifs financiers en portefeuille. Individuellement, aucun actif financier ne représente plus de 2 % de la trésorerie du Groupe ;
- ▶ limitant ses investissements essentiellement en actifs financiers libellés en euros et dont la liquidité est importante.
- ▶ diversifiant les secteurs économiques et géographiques dans lesquels les sociétés sous-jacentes sont actives.

#### RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

De par le type de travaux qu'il est appelé à exécuter et notamment les travaux de rénovation, le Groupe peut être conduit à manipuler des matériaux insalubres ou dangereux. Le Groupe prend toutes les précautions en matière de sécurité et d'hygiène des travailleurs et y est particulièrement attentif, mais il n'en demeure pas moins que ce risque ne peut être totalement exclu.

RAPPORT DE GESTION

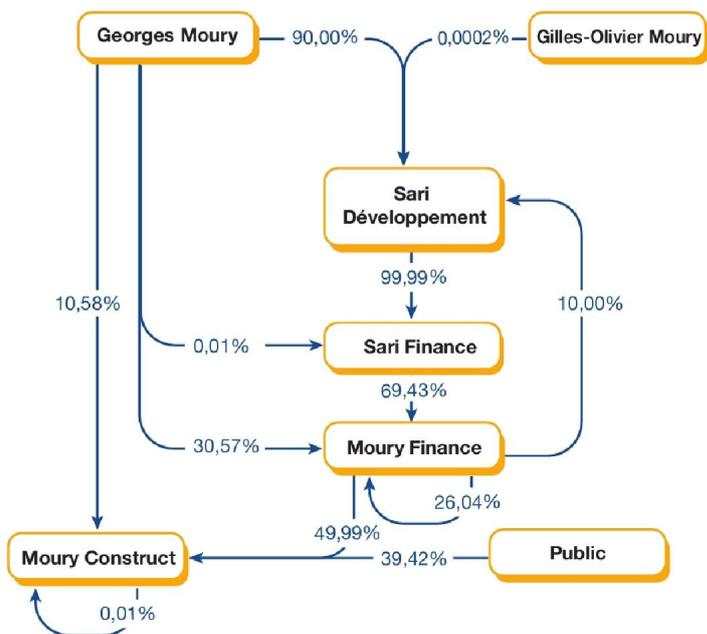
➤ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

# 04

## INFORMATIONS RELATIVES A LA PUBLICITE DES PARTICIPATIONS IMPORTANTES ET INFORMATIONS RELATIVES A L'ARTICLE 34 DE L'ARRETE ROYAL DU 14 NOVEMBRE 2007

### 4.1. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Au 25 avril 2014, date de publication du présent rapport annuel, la structure de l'actionariat et l'organigramme de contrôle du Groupe Moury Construct se présente de la manière suivante:



### 4.2. ACTIONS PROPRES

Le portefeuille d'actions propres s'élève à 50 actions pour un total de € 3 499,50 au 31 décembre 2013. Il n'y a eu aucun mouvement lors de l'exercice 2013.

Pour rappel, lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2009, il a été décidé d'autoriser les Conseils d'administration de Moury Construct SA et des filiales sur lesquelles Moury

Construct SA exerce son contrôle, de procéder pendant une période de cinq ans prenant cours le 5 mars 2009, à l'acquisition d'actions à concurrence d'un nombre maximum de 20 % du nombre d'actions émises, soit 79285 actions. Cette autorisation vient à échéance en 2014 et sera renouvelée lors d'une assemblée générale extraordinaire en mai 2014.

### 4.3. INFORMATIONS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE 34 DE L'A.R. DU 14 NOVEMBRE 2007

Les informations reprises ci-après constituent les explications sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'acquisition sur les actions de Moury Construct SA, tels que visés dans l'article 34 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007 :

- ▶ Le capital social s'élève à € 23 745 milliers et est représenté par 396 426 actions, entièrement souscrites et libérées, sans désignation de valeur nominale. Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions.
- ▶ Il n'y a pas de restrictions légales ou statutaires quant au transfert des titres.
- ▶ Il n'y a pas de détenteurs de titres disposant des droits de contrôle spéciaux.
- ▶ Il n'y a pas de système d'actionariat du personnel.
- ▶ Il n'y a pas de restriction légale ou statutaire à l'exercice du droit de vote.
- ▶ À la connaissance de Moury Construct SA, il n'y a pas d'accord formel entre actionnaires pouvant entraîner des restrictions au transfert des titres ou à l'exercice du droit de vote.
- ▶ Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration et à la modification des sta-



## RAPPORT DE GESTION

22



Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège  
- Pierre Hebbelinck A.A.s.a.

tuts de Moury Construct SA, sont celles reprises dans la législation applicable en particulier le Code des sociétés ainsi que dans les statuts de Moury Construct SA. Ces statuts ne s'écartent pas des dispositions légales précitées.

- ▶ Conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 mars 2009, le Conseil d'administration de Moury Construct SA et celui des filiales sur lesquelles Moury Construct SA exerce un contrôle, pouvait procéder pendant une période de 5 ans prenant le cours le 5 mars 2009, à l'acquisition d'actions à concurrence d'un nombre maximum de 20 % du nombre d'actions émises, soit 79285 actions. Au 31 décembre 2013, Moury Construct SA

détient 50 actions. Le renouvellement de cette autorisation est proposé à l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2014.

- ▶ Il n'y pas d'accords importants auxquels Moury Construct SA est partie et qui prennent effet, sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle dans le cadre d'une offre publique d'achat.
- ▶ Il n'y a pas d'accords entre Moury Construct SA et les membres de son Conseil d'administration ou de son personnel prévoyant le paiement d'indemnités en cas de démission ou de cessation d'activités à la suite d'une offre publique d'acquisition.

## RAPPORT DE GESTION

➤ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

23

05

### DESCRIPTION DE LA COMPOSITION ET DU MODE DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

#### 5.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

##### COMPOSITION

Le Conseil d'administration de Moury Construct SA est composé comme suit au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013 :

Nom de l'administrateur	Fonction de l'administrateur	Critère d'indépendance	Période de fonction pendant l'exercice
Sari Finance SA représentée par Mr Georges Moury	Président – Administrateur exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Moury Finance SA représentée par Mr Georges Moury	Administrateur exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Gilles Olivier Moury	Administrateur exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
VF Consult SPRL représentée par Mr François Lemmens	Administrateur non exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Edgard Hollange	Administrateur non exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Jean-Paul Feldbusch	Administrateur non exécutif	Non indépendant	Tout l'exercice
Mr Michel Mersch	Administrateur non exécutif	Indépendant	Tout l'exercice
Consiges SA représentée par Mr Michel Mikolajczak	Administrateur non exécutif	Indépendant	Tout l'exercice
Mr Jean-Pierre Barbarin	Administrateur non exécutif	Indépendant	Tout l'exercice

Le nombre d'administrateurs est fixé par l'Assemblée générale conformément à l'article 10 des statuts. Le nombre minimum est de trois. Il est actuellement fixé à neuf.

Le Conseil d'administration est composé d'administrateurs exécutifs, d'administrateurs indépendants et d'administrateurs non exécutifs. Le nombre effectif des membres peut varier en fonction des besoins de la Société sur proposition à l'Assemblée générale. La moitié au moins des membres du Conseil d'administration est constituée d'administrateurs non exécutifs.

Trois administrateurs au moins sont indépendants. Indépendamment des décisions de nomination prises par les actionnaires, le Conseil d'administration juge quels sont les administrateurs non exécutifs qu'il considère comme indépendants.

Chaque administrateur indépendant qui ne satisfait plus aux conditions d'indépendance décrites en informe immédiatement le Conseil d'administration.



## RAPPORT DE GESTION

24

### FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### RÔLE

Le Conseil d'administration détermine les orientations et les valeurs, la stratégie et les politiques clés de la société. Il examine et approuve, préalablement à leur mise en œuvre, les opérations significatives de la Société, et notamment ses orientations stratégiques, les acquisitions et cessions de participations financières et d'actifs significatives, susceptibles de modifier la structure de l'état de la situation financière. Il décide du niveau de risque que le Groupe accepte de prendre.

Le Conseil d'administration vise le succès à long terme de la Société en assurant le leadership entrepreneurial et en permettant l'évaluation et la gestion des risques.

#### COMPÉTENCES

Le conseil d'administration rend compte de l'exercice de ses responsabilités et de sa gestion aux actionnaires réunis en Assemblée générale. Il prépare les propositions de résolutions à prendre par l'Assemblée générale.

#### FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt de la Société l'exige, notamment, au moment de l'établissement des comptes sociaux et consolidés, tant annuels que semestriels, de la préparation des communiqués de presse ainsi qu'au moment des décisions stratégiques. Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an.

Il importe de souligner que la SA Moury Construct assumant un rôle de holding faitier, la gestion quotidienne de celui-ci s'effectue, comme mentionné ci-après, essentiellement au sein des filiales, à travers des directions et un encadrement spécifiques.

En 2013, le Conseil d'administration s'est réuni formellement trois fois. En pratique, d'autres réunions entre administrateurs ont lieu régulièrement afin d'examiner les projets particulièrement importants.

#### MODE DE PRISE DES DECISIONS

Les décisions ont essentiellement été prises à l'unanimité. Les membres du Conseil d'administration empêchés d'assister à une réunion peuvent se faire représenter par un autre membre du Conseil conformément aux dispositions légales et réglementaires. Les lettres, télécopies ou courriers électroniques donnant le mandat de vote sont annexés au procès verbal de la réunion du Conseil à laquelle ils ont été produits.

Sur décision du président du Conseil d'administration, les réunions peuvent se tenir sous forme de téléconférence. Les administrateurs concernés sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité. Après chaque réunion, les délibérations sont constatées par des procès verbaux signés par le président du Conseil d'administration et par la majorité des membres qui ont pris part à la délibération. Les procès verbaux résumant les discussions, précisent les décisions prises et indiquent, le cas échéant, les réserves émises par les administrateurs.

Afin de pouvoir remplir et assurer de manière efficace ses tâches et les responsabilités, le Conseil d'administration a constitué des comi-

tés spécialisés ayant pour mission de procéder à l'examen de questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le rôle de ces différents comités est purement consultatif, la prise de décision finale demeurant de la compétence du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration rédige un Règlement d'Ordre Intérieur pour chaque Comité, qui en détaille le rôle, la composition et le fonctionnement. Ces règlements d'ordre intérieur sont repris en annexe de la charte de gouvernance d'entreprise du Groupe, disponible sur le site internet ([www.moury-construct.be](http://www.moury-construct.be)).

Le Conseil d'administration prête une attention particulière à la composition de chacun de ces Comités. Il veille à ce que les membres de chaque Comité disposent des connaissances et qualités spécifiques nécessaires pour son fonctionnement optimal.

#### 5.2. COMITE D'AUDIT

##### COMPOSITION DU COMITE D'AUDIT

Le Comité d'audit compte actuellement trois membres. Ces trois membres sont Monsieur Jean Pierre Barbarin, Président, Monsieur Francis Lemmens représentant de la SPRL VF Consult et Monsieur Mersch.

Le Comité d'audit est composé de membres non exécutifs du Conseil d'administration. Conformément à l'article 526 bis du Code des sociétés, au moins un membre du Comité d'audit est un administrateur indépendant au sens de l'article 526ter et est compétent en matière de comptabilité et d'audit.

Chaque administrateur indépendant qui ne satisfait plus aux conditions d'indépendance décrites en informe immédiatement le Conseil d'administration.

Les membres du Comité d'audit sont nommés par le Conseil d'administration.

La présidence du Comité d'audit est assurée par un administrateur non exécutif indépendant. Pour composer le Comité d'audit, il est tenu compte de la diversité nécessaire et de la complémentarité en matière de compétences, d'expérience et de connaissances.

Nom de l'administrateur	Présence / Nombre de séances
Sari Finance SA – représentée par Mr Georges Moury, Président	3/3
Mr Gilles Olivier Moury	3/3
VF Consult SPRL - représentée par Mr Francis Lemmens	3/3
Mr Edgard Hollange	2/3
Mr Jean-Paul Feldbusch	3/3
Mr Michel Mersch	3/3
Moury Finance SA. représentée par Mr Georges Moury	3/3
Consiges SA – représentée par Mr Michel Mikolajczak	3/3
Mr Jean-Pierre Barbarin	3/3

## RAPPORT DE GESTION

### ➤ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

La durée du mandat d'un membre du Comité d'audit ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur. Leur mandat est renouvelable.

Le Conseil d'administration désigne un ou plusieurs candidats en tenant compte des besoins du groupe et conformément à la loi du 17 décembre 2008 sur le Comité d'audit. Les critères à prendre en compte sont précisés en fonction des profils nécessaires et de l'évolution du Groupe au moment de la nomination. Ils concerneront en tout état de cause le parcours professionnel, le sérieux et la motivation des candidats, ainsi que les compétences en matière de comptabilité et d'audit, éléments qui devront être appréciés par le Conseil d'administration.

Le nombre effectif des membres peut varier en fonction des besoins de la Société sur proposition du Conseil d'administration.

#### FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'AUDIT

##### RÔLE

D'une manière générale, sans préjudice des missions légales du Conseil d'administration, le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance et de suivi en matière de contrôle interne au sens le plus large du terme, et notamment en matière de contrôle interne du reporting financier au sein du Groupe.

Le Comité d'audit prend avis auprès de tous tiers s'il le juge utile ou nécessaire.

Sans préjudice des missions légales du Conseil, le Comité d'audit est au moins chargé des missions légales suivantes :

- ▶ Suivi du processus d'élaboration de l'information financière;
- ▶ Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la société;
- ▶ Suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés, en ce compris le suivi des questions et recommandations formulées par le Commissaire et le cas échéant par le réviseur d'entreprises chargé du contrôle des comptes consolidés;
- ▶ Suivi de l'audit interne;

- ▶ Examen et suivi de l'indépendance du commissaire et le cas échéant du réviseur d'entreprises chargé du contrôle des comptes consolidés, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à la Société.

#### FONCTIONNEMENT

Le Comité d'audit se réunit chaque fois que sa mission le nécessite, et au moins deux fois par an d'une part lors de l'établissement par le Conseil d'administration des états financiers résumés intermédiaires destinés à la publication et, d'autre part, lors de l'établissement des comptes annuels et des comptes consolidés destinés à la publication. La Société déroge au Code 2009 qui impose que le Comité d'audit doit se réunir au moins quatre fois par an. La taille et l'organisation du Groupe ne nécessite pas la tenue de quatre réunions annuelles du Comité d'audit.

Au moins une fois par an lors de l'établissement par le Conseil d'administration des comptes annuels et des comptes consolidés destinés à la publication, le Comité d'audit rencontre le Commissaire pour procéder à un échange de vues sur toute question relevant de son règlement d'ordre intérieur et sur tout autre problème mis en évidence par le processus d'audit et, en particulier, les faiblesses significatives du contrôle interne. La taille et l'organisation du Groupe ne nécessite pas la présence du Commissaire deux fois par an aux réunions du Comité d'audit.

Les décisions sont prises à la majorité des voix émises par les membres du Comité. En cas d'égalité de voix, celle du Président du Comité est prépondérante.

Le Comité d'audit fait régulièrement rapport au Conseil d'administration sur l'exercice de ses missions, au moins lors de l'établissement par celui-ci des comptes annuels, des comptes consolidés et des états financiers résumés destinés à la publication.

Le Comité d'audit rend également régulièrement compte au Conseil d'administration de l'exécution de ses tâches en identifiant les questions pour lesquelles il estime qu'une action ou une amélioration est nécessaire et en faisant des recommandations sur les mesures à prendre.

Le Comité d'audit est tenu d'informer le Conseil d'administration clairement et régulièrement des évolutions importantes relatives à l'exercice de ses propres responsabilités.

Le Comité d'audit s'est réuni formellement deux fois au cours de l'année 2013 :

Nom de l'administrateur	Présence / Nb de séances
Mr Jean-Pierre Barbarin - Président	2/2
VF Consult SPRL – Représentée par Mr François Lemmens	2/2
Mr Michel Mersch	2/2

#### 5.3. COMITE DE NOMINATION

##### COMPOSITION DU COMITÉ DE NOMINATION

Les membres du Comité de nomination sont nommés par le Conseil d'administration et peuvent être révoqués à tout moment par lui. Le Comité de nomination est composé de trois administrateurs au minimum et, en tout cas, du Président du Conseil d'administration et d'une majorité d'administrateurs indépendants. A ce jour, les membres sont : Monsieur Michel Mersch, CONSIGES SA représentée par Monsieur Michel Mikolajczak et Sari Finance SA représentée par Monsieur Georges Moury.

La présidence du Comité de nomination est assurée par un administrateur non exécutif, Monsieur Michel Mersch.

La durée du mandat d'un membre du Comité de nomination ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur.

##### FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE NOMINATION

##### RÔLE

Le Comité de nomination est responsable de la sélection de candidats administrateurs et formule des recommandations au Conseil d'administration en ce qui concerne leur nomination. Le Comité de nomination s'assure, de manière générale, que le processus de nomination et

25



## RAPPORT DE GESTION

26

de réélection des membres du Conseil d'administration se déroule de manière objective et professionnelle.

Dans l'exercice de ces tâches, le Comité de nomination respecte les critères relatifs à la composition du Conseil d'administration, tels que fixés dans le règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration.

### FONCTIONNEMENT

Le Comité de nomination se réunit aussi souvent que le nécessite son bon fonctionnement et la poursuite des intérêts de la société. En fonction de la stabilité du Conseil d'administration, le Comité de nomination ne se réunit pas formellement systématiquement deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une seule fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions.

Les décisions sont prises à la majorité des voix émises par les membres du Comité. En cas d'égalité de voix, celle du Président du Comité est prépondérante. Le Comité de nomination s'est formellement réuni deux fois au cours de l'année 2013.

Nom de l'administrateur	Présence / Nb de séances
Mr Michel Mersch, Président	2/2
Sari Finance SA - représentée par Mr Georges Moury	1/2
Consiges SA - représentée par Mr Michel Mikolajczak	2/2

### 5.4. COMITÉ DE REMUNÉRATION

#### COMPOSITION DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

Les membres du Comité de rémunération sont nommés par le Conseil d'administration et peuvent être révoqués à tout moment par lui.

Le Comité de rémunération est composé de trois membres non exécutif du Conseil d'administration, dont une majorité d'indépendants,

qui possède l'expertise nécessaire en matière de politique de rémunération.

A ce jour, les trois membres sont Monsieur Michel Mersch, Monsieur Michel Mikolajczak qui représente Consiges SA et Monsieur Francis Lemmens qui représente la SPRL VF Consult. La durée du mandat d'un membre du Comité de rémunération ne peut pas excéder la durée de son mandat d'administrateur.

#### FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

##### RÔLE

Sans préjudice des missions légales du conseil d'administration, le comité de rémunération est au moins chargé des missions suivantes :

- ▶ Formuler des propositions au conseil d'administration sur la politique de rémunération des administrateurs, des autres dirigeants et des délégués à la gestion journalière et, s'il y a lieu, sur les propositions qui en découlent et qui doivent être soumises par le conseil d'administration aux actionnaires ;
- ▶ Formuler des propositions au conseil d'administration sur la rémunération individuelle des administrateurs, des autres dirigeants et des délégués à la gestion journalière, y compris la rémunération variable et les primes de prestation à long terme, liées ou non à des actions, octroyées sous forme d'options sur actions ou autres instruments financiers, et les indemnités de départ, et, s'il y a lieu, sur les propositions qui en découlent et qui doivent être soumises par le conseil l'administration aux actionnaires ;
- ▶ Préparer le rapport de rémunération qui est inséré par le conseil d'administration dans la déclaration de Gouvernance d'entreprise ;
- ▶ Commenter le rapport de rémunération lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires.

##### FONCTIONNEMENT

En fonction d'une part de la stabilité des rémunérations des administrateurs et, d'autre part, de l'absence de mode de rémunération complexe pour les managers exécutifs et les autres diri-

geants, le Comité de rémunération ne se réunit pas formellement systématiquement deux fois par an comme stipulé par le Code, mais seulement une seule fois, sauf s'il estime que des réunions additionnelles s'avèrent nécessaires pour l'exécution de ses missions.

Les décisions sont prises à la majorité des voix émises par les membres du Comité. En cas d'égalité de voix, celle du Président du Comité est prépondérante.

Le représentant principal des autres dirigeants visés à l'article 96, § 3, dernier alinéa, du Code des Sociétés, participe avec voix consultative aux réunions du comité de rémunération lorsque celui-ci traite de la rémunération des autres dirigeants visés à l'article 96, § 3, dernier alinéa. Le Comité de rémunération s'est réuni formellement deux fois au cours de l'année 2013.

Nom de l'administrateur	Présence / Nb de séances
Mr Michel Mersch, Président	2/2
VF Consult SPRL – Représentée par Francis Lemmens	2/2
Consiges SA représentée par Mr Michel Mikolajczak	2/2

## RAPPORT DE GESTION

### ↳ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA



#### Légende photos :

1. Construction du Club House du Golf du Sart-Tilman - Archi 2000
2. Construction de bureaux - Valentin & Associés Scprl
3. Construction de bureaux et de laboratoires pour la s.a. Diagenode - Daniel Delacoffe A.A Scprl
4. Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège - Pierre Hebbelinck A.A.s.a.



## 06

### RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

#### 6.1. POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le Comité de rémunération formule des propositions au Conseil d'administration sur la politique de rémunération et les rémunérations individuelles des administrateurs, des managers exécutifs et des autres dirigeants.

La rémunération des administrateurs non exécutifs prend en compte leur rôle en tant qu'administrateur ordinaire, et leurs rôles spécifiques en qualité de président ou de membre d'autres comités, ainsi que les responsabilités en découlant et le temps consacré à leurs fonctions.

Le niveau et la structure des rémunérations des managers exécutifs et des autres dirigeants sont tels qu'ils permettent le recrutement, la fidélisa-

tion et la motivation de professionnels qualifiés et compétents compte tenu de la nature et de l'étendue de leurs responsabilités individuelles. Des bonus sont octroyés aux managers exécutifs et aux autres dirigeants sur base des performances au cours de l'exercice écoulé.

#### 6.2. DÉCLARATION SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU CEO, DES MANAGERS EXÉCUTIFS, ET DES AUTRES DIRIGEANTS

Le "CEO" du Groupe est Sari Finance représentée par Monsieur Georges Moury. En 2013, Sari Finance SA a bénéficié d'une rémunération brute de € 120 milliers et des jetons de présence pour € 1,5 milliers.

Les "Managers exécutifs" sont les administrateurs des sociétés du Groupe, qui ont dès lors les pouvoirs réservés aux administrateurs par le Code des sociétés.



## RAPPORT DE GESTION

28

Les "Autres dirigeants" ne sont pas administrateurs et participent aux réunions régulières où se discute, en dehors du régime organisé par l'article 524bis du Code des sociétés, la direction générale des filiales et du Groupe.

Les rémunérations octroyées lors de l'exercice 2013 au CEO, aux autres administrateurs exécutifs et managers exécutifs ainsi qu'aux autres dirigeants peuvent être détaillées comme suit :

En milliers d'euros	CEO	Autres administrateurs exécutifs et Managers exécutifs	Autres dirigeants
Rémunération de base	120	456	339
Rémunération variable	2	7	6
Plan de pension	0	22	12
Autres composantes de la rémunération	0	64	36

La rémunération variable concerne, en 2013, les jetons de présence au conseil d'administration et des primes "CCT 90". Les règles d'octroi des primes "CCT 90" sont indiquées dans la convention collective de travail n°90 et ont égard à des objectifs globaux en matière de présence sur le lieu du travail, de fréquence des accidents et d'amélioration de la rentabilité.

Le plan de pension concerne le montant versé par le Groupe dans le plan de pension à cotisations définies.

Les autres composantes de la rémunération concernent les assurances complémentaires octroyées par le Groupe ainsi que des avantages en nature octroyés tels que l'octroi de chèques repas, la mise à disposition d'une voiture de société et d'un GSM, etc.

### 6.3. DÉCLARATION SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS NON EXECUTIFS

Comme indiqué ci-dessus, la rémunération des administrateurs non exécutifs prend en compte leur rôle en tant qu'administrateur ordinaire, et leurs rôles spécifiques en qualité de président ou de membre d'autres comités, ainsi que les responsabilités en découlant et le temps consacré à leurs fonctions.

Les administrateurs non exécutifs ne reçoivent pas de rémunérations liées aux performances, telles que bonus ou formules d'intéressement à long terme, ni d'avantages en nature ou d'avantages liés à des plans de pension.

Les seules rémunérations perçues par les administrateurs non exécutifs consistent en des jetons de présence :

- ▶ de € 500 pour les membres du Conseil d'administration et les membres du Comité d'audit ;
- ▶ de € 1 000 pour le Président du Comité d'audit.

Ces rémunérations sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Les rémunérations dues aux administrateurs non exécutifs pour l'exercice écoulé sont détaillées comme suit :

En euros	Jeton de présence au Conseil d'administration	Jeton de présence au Comité d'audit	Total
VF Consult SPRL – Représentée par Mr Francis Lemmens	1 500	1 000	2 500
Mr Edgard Hollange	1 000	-	1 000
Mr Jean-Paul Feldbusch	1 500	-	1 500
Mr Michel Mersch	1 500	1 000	2 500
Consiges SA – représentée par Mr Michel Mikolajczak	1 500	-	1 500
Mr Jean-Pierre Barbarin	1 500	2 000	3 500

Le Groupe n'envisage pas modifier la politique de rémunération des administrateurs non exécutifs pour les deux exercices sociaux suivants.

### 6.4. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS ET LES OPTIONS SUR ACTIONS

Il n'existe aucun type de paiement fondé sur des actions au sein du Groupe.

### 6.5. INFORMATIONS SUR LES INDEMNITES DE DEPART

Il n'existe aucune disposition contractuelle relative aux indemnités de départ.

### 6.6. INFORMATIONS SUR LES DROITS DE RECouvreMENT DE LA REMUNERATION VARIABLE

Il n'existe aucun droit octroyé quant au recouvrement de la rémunération variable attribuée sur base d'informations financières erronées.

## RAPPORT DE GESTION

 RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA

# Commentaires sur les chiffres-clés consolidés du Groupe Moury Construct

29

Les chiffres clés de l'état du résultat global consolidé de la SA Moury Construct (selon les normes IFRS) sont les suivants :

En milliers d'euros	2013	2012	Variation 13-12
Chiffre d'affaires	78.646	79.182	-0,7%
Résultat opérationnel	3.223	2.319	39,0%
Résultat financier	96	-749	
Résultat des participations mises en équivalence	-2	-2	0,00%
<b>Résultat avant impôt des opérations en continuité</b>	<b>3.317</b>	<b>1.568</b>	<b>111,5%</b>
Impôts sur le résultat	1.529	941	62,5%
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>1.788</b>	<b>627</b>	<b>185,2%</b>
Autres éléments du résultat global	0	0	0
<b>Résultat global de l'exercice</b>	<b>1.788</b>	<b>627</b>	<b>185,2%</b>
→ Part du groupe	1.788	627	185,2%
→ Intérêts minoritaires	0	0	0

Le chiffre d'affaires à € 78,6 millions au 31 décembre 2013 est stable par rapport à l'année 2012 ce qui traduit une bonne résistance du niveau des activités malgré les intempéries exceptionnelles de début d'année.

Le résultat opérationnel s'élève à € 3,2 millions au 31 décembre 2013 contre € 2,3 millions lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 39% qui s'explique essentiellement par les mesures correctives mises en œuvre en 2013 relatives à la gestion d'importants chantiers.

Le ratio de marge nette (résultat opérationnel / produit des activités ordinaires) s'établit à 4,0% au 31 décembre 2013 (contre 2,9% au 31 décembre 2012) et est supérieur à la moyenne du secteur (3,5% en 2012 - Source: Analyse financière Sector Octobre 2013).

Le résultat financier s'élève à € 0,1 million au 31 décembre 2013 contre une perte de € 0,7 million l'exercice précédent.

Il en résulte un résultat de l'exercice de € 1,8 million au 31 décembre 2013 contre € 0,6 mil-

lion au 31 décembre 2012, soit un triplement du résultat.

Les chantiers se déroulent conformément aux prévisions et toutes les filiales ont contribué positivement au résultat d'exploitation.

La structure financière du Groupe reste très solide puisque la «Trésorerie et équivalent de trésorerie» et les «Autres actifs financiers courants» détenus auprès d'institutions de crédit s'élèvent à € 38,6 millions au 31 décembre 2013 (soit € 97,5 par action) à comparer avec € 35,6 millions au 31 décembre 2012.

Il est à noter qu'un litige avec l'Administration Fiscale concernant un vice de forme dans la remise des documents pour l'exonération fiscale des tax shelters d'un montant de € 0,25 million a été pris en charge et payé à titre conservatoire en 2013. Ce dossier fait l'objet d'une action en justice introduite le 20 décembre 2013.

Ceci explique la charge fiscale importante comptabilisée au 31 décembre 2013.

## CONTRIBUTION DES FILIALES AU CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE (SELON LES NORMES IFRS)

En milliers d'EUR	2013		2012		Var 13-12
S.A. MOURY CONSTRUCT (holding father)	1	0,0%	23	0,0%	-96,9%
S.A. LES ENTREPRISES G MOURY	46.942	59,7%	48.691	61,5%	-3,6%
S.A. BEMAT	29.653	37,7%	29.154	36,8%	1,7%
S.C. MOSABOIS	1.939	2,5%	1.204	1,5%	61,1%
S.A. MOURYLUX	111	0,1%	110	0,1%	1,0%
<b>TOTAL</b>	<b>78.646</b>	<b>100,0%</b>	<b>79.182</b>	<b>100%</b>	<b>-0,7%</b>



## RAPPORT DE GESTION

30

CONTRIBUTION DES FILIALES AU RESULTAT GLOBAL DU GROUPE  
(SELON LES NORMES IFRS)

En milliers d'EUR	2013	2012
S.A. MOURY CONSTRUCT (holding faitier)	-188	-1.025
S.A. LES ENTREPRISES G. MOURY	784	781
S.A. BEMAT	1.067	772
S.C. MOSABOIS	90	80
S.A. MOURYLUX	38	21
S.A. LIEGE PROMOTION	-2	-2
<b>TOTAL</b>	<b>1.788</b>	<b>627</b>

La contribution négative du holding faitier au résultat global du Groupe consiste en son résultat financier diminué de ses charges opérationnelles. La forte diminution de cette contribution négative au résultat consolidé provient de la nette amélioration de son résultat financier.

Le chiffre d'affaires de la SA Les Entreprises G Moury est en baisse en 2013 par rapport à 2012 (-3,6%) en raison des conditions climatiques défavorables des premiers mois de l'année 2013.

Toutefois, la contribution au résultat global de la filiale est similaire à celle de l'an passé.

Le chiffre d'affaires de la SA Bemat est stable par rapport à l'exercice précédent mais la contribution de la SA Bemat au résultat global est néanmoins en hausse par rapport à l'exercice précédent en fonction de l'amélioration des marges sur plusieurs chantiers.

L'activité de Mosabois est en hausse par rapport à l'exercice précédent alors que sa contribution au résultat global est stable.

## Commentaires sur les chiffres-clés statutaires de la SA Moury Construct

Les chiffres clés du compte de résultats statutaire de la SA Moury Construct (selon les normes belges) sont les suivants:

En milliers d'euro	2013	2012	Var. 13-12
Ventes et prestations	269	194	38,7%
Résultat d'exploitation	-118	-187	36,9%
Résultat financier	634	1.080	-41,3%
Résultat exceptionnel	0	0	0,0%
Résultat avant impôts	517	893	-42,1%
Résultat après impôts	517	955	-45,9%
Capitaux propres	36.885	37.950	-0,3%
Total bilan	39.041	39.238	-0,5%

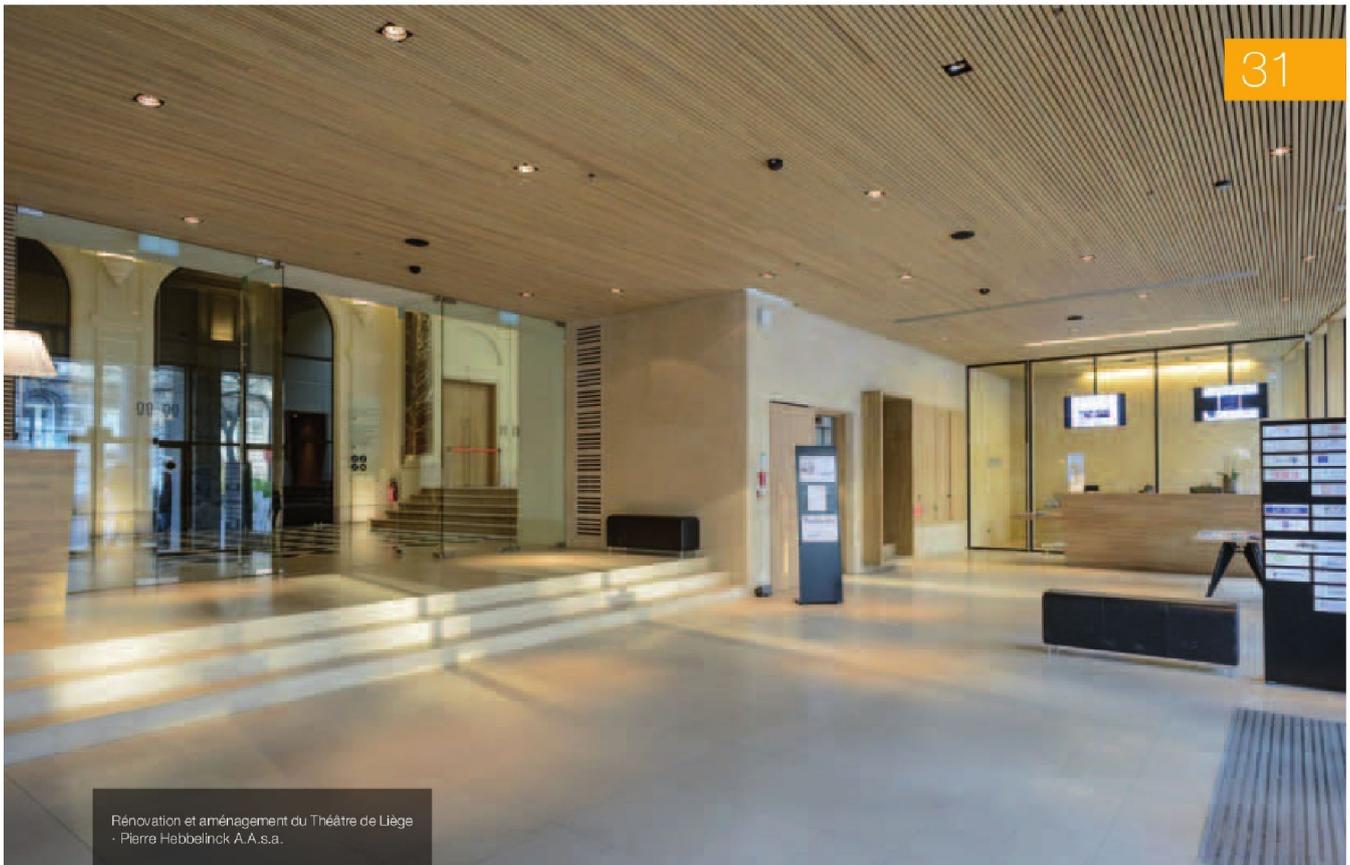
En tant que holding faitier du Groupe Moury Construct, le compte de résultats de la Société est principalement constitué de management fees facturés aux filiales du Groupe (€ 258 milliers au 31 décembre 2013), de rémunérations d'administrateurs (€ 267 milliers au 31 décembre 2013), de frais de fonctionnement divers (€ 120 milliers au 31 décembre 2013), des résultats des placements de trésorerie et des frais financiers (perte de € 576 milliers au 31 décembre 2013) et des dividendes décrets et payables par les différentes filiales en 2013 (€ 1.210 milliers au 31 décembre 2013).

## Modification du périmètre de consolidation

Il n'y a eu aucun changement du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2013.

**RAPPORT DE GESTION**

↘ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA



## Situation de conflit d'intérêts

Aucune opération ou décision visée par l'article 524 du Code des sociétés n'a eu lieu au cours de l'exercice 2013.

## Indépendance et compétence du Comité d'audit

Monsieur Barbarin est président du Comité d'audit de Moury Construct depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Le conseil justifie de la compétence de Monsieur Barbarin en matière de comptabilité et d'audit par sa longue expérience professionnelle.

## Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Sans objet.



## RAPPORT DE GESTION



## Légende photos :

1. Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège - Pierre Hebbelinck A.A.s.a.
2. Construction d'un centre de services pour WSL - A.A. de Lavaux et Valentiny & Associés.
3. Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège - Pierre Hebbelinck A.A.s.a.



## Activité en matière de recherche et développement

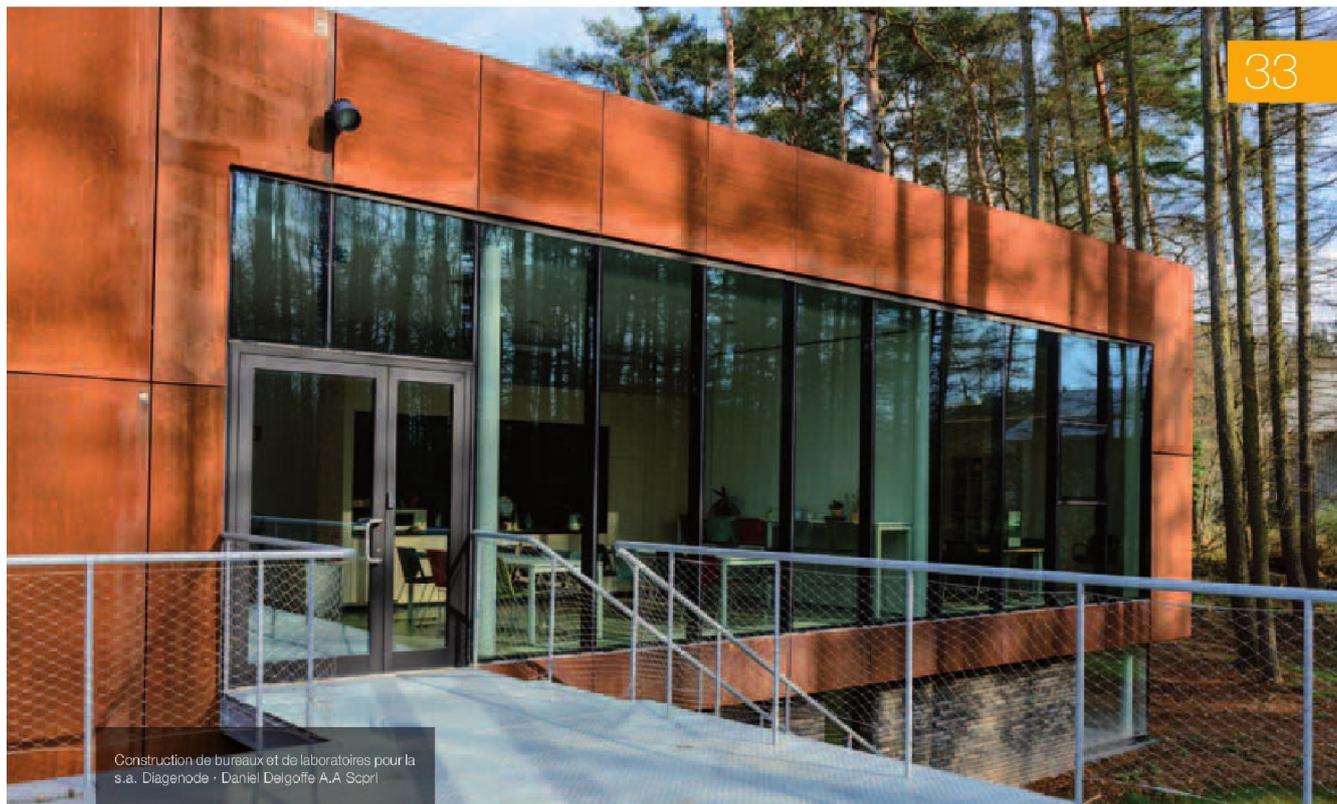
Sans objet.

## Indications relatives à l'existence de succursales

La filiale Les Entreprises G Moury SA, suite à la fusion par absorption avec effet au 1er janvier 2010, a intégré deux succursales nommées "Mosafer" et "Beerts" qui regroupent les activités des deux anciennes filiales Mosafer SC et Beerts Bouwwerken SA.

## RAPPORT DE GESTION

### ↳ RAPPORT DE GESTION DE MOURY CONSTRUCT SA



## Informations sur les instruments financiers utilisés par le Groupe

Le Groupe Moury Construct n'utilise pas d'instrument de couverture et ne pratique dès lors pas la comptabilité de couverture. Les risques liés aux instruments financiers auxquels fait face la SA Moury Construct sont abordés dans le point 3.2. ci-dessus.

## Propositions à l'Assemblée générale

Le Conseil d'Administration de Moury Construct SA propose à l'Assemblée Générale du 27 mai 2014 d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Le dividende brut par action de € 4,0000 (soit un dividende net par action de € 3,0000 sur base d'un précompte mobilier de 25%) sera payable à partir du 17 juin 2014.

Le rendement dividendaire brut par rapport au cours moyen de l'action Moury Construct au cours de l'exercice 2013 (€ 104,15) s'élève à 3,8% contre 1,4% pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2012.

## Evénements postérieurs à la date de clôture

Le Conseil n'a pas eu connaissance à ce jour d'événements qui seraient survenus après le 31 décembre 2013 et qui pourraient avoir une incidence significative sur la situation financière arrêtée au 31 décembre 2013. Le Conseil précise toutefois qu'il a transféré, lors du Conseil d'administration du 25 mars 2014, le siège social de la SA Moury Construct à 4020 Liège, rue du Moulin 320.



## RAPPORT DE GESTION



## Prévisions 2014

Pour l'exercice 2014, le Groupe est confiant et ce, notamment en fonction du carnet de commandes qui s'élève à € 109 millions au 28 février 2014.

Parmi les commandes récentes nous relevons notamment la rénovation de 119 logements sociaux à Liège, l'extension et le reconditionnement de la maison de repos à Stavelot, la construction de 30 logements et 3 commerces sur le site Marexhe-Gare à Herstal, la construc-

tion d'un ensemble de bureaux et atelier pour la société Aluglaver à Montignies-sur-Sambre ainsi qu'en société momentanée la construction du campus Verviers de la Haute Ecole de la Province de Liège.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES (EN MILLIERS D'EUROS)



ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE<sup>1</sup> CONSOLIDÉE PAR ACTION (EN EUROS)



ÉVOLUTION DU RESULTAT GLOBAL PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)



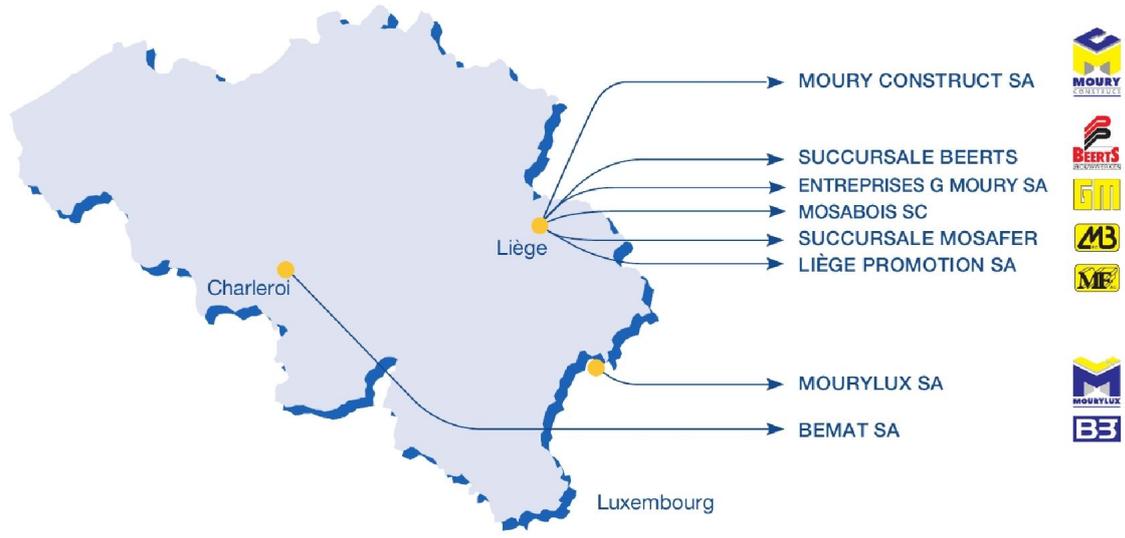
1. Calculé comme la somme de "Trésorerie et équivalents de trésorerie" et des "Autres actifs financiers courants".

RAPPORT DE GESTION

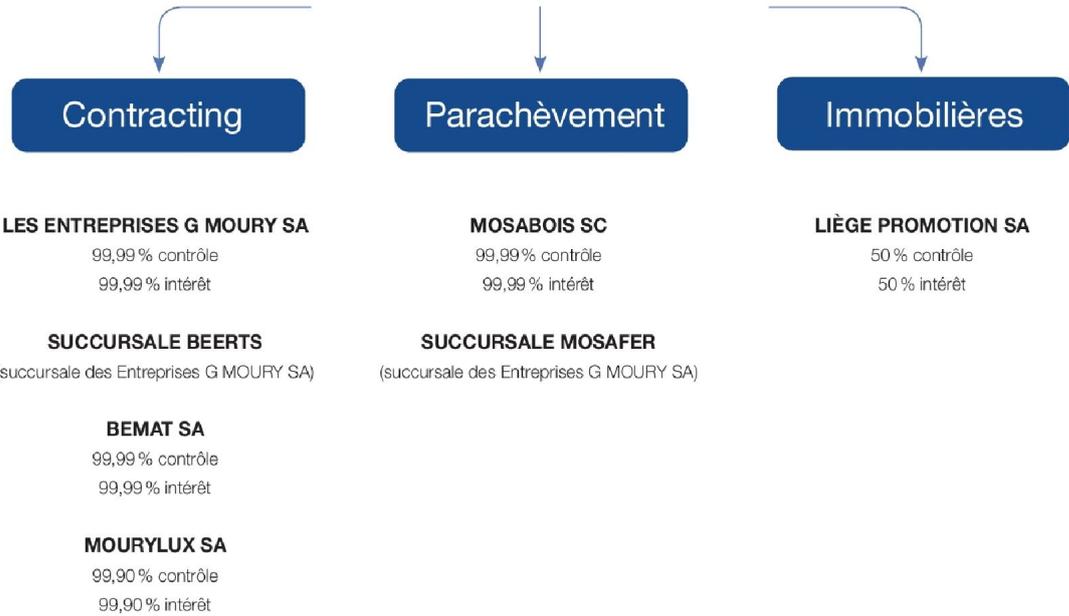
ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

Situation géographique

35



Groupe Moury Construct



## RAPPORT DE GESTION

## ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

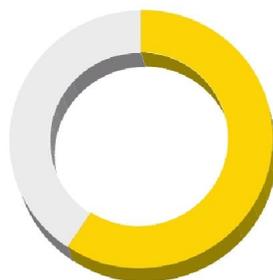
## 36 MARC LIBEAU



La SA les Entreprises G Moury SA est une entreprise générale de travaux publics et privés basée à Liège et principalement active dans le sud du pays. Elle est détentrice de la plus haute agréation en matière de travaux publics bâtiments, classe 8D, délivrée le 21 décembre 2012 lui permettant de soumissionner pour des marchés publics d'un montant illimité. De plus, elle détient les agréations classe 6D24 (rénovation), 5E (génie civil), 5G (terrassment), 3D7 (ferroserie) et 1D20 (menuiserie métallique).



## Les Entreprises G Moury SA

QUOTE-PART DANS  
LE CHIFFRE D'AFFAIRES  
CONSOLIDÉ DU GROUPE  
(IFRS)

LES ENTREPRISES G MOURY SA	59,7 %
Bemat SA	37,7 %
Mosabois SC	2,5 %
Mourylux SA	0,1 %

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Depuis 1920, année de sa création, la société s'est construite une excellente réputation dans son secteur et a accumulé des références prestigieuses. Parmi celles-ci, on note ces dernières années, en société momentanée, la construction de la Médiacité à Liège, des nouveaux bâtiments de la RTBF à Liège, de la Patinoire Olympique à Liège ainsi que la rénovation de l'Opéra Royal de Wallonie et du Théâtre de l'Emulation à Liège.

COMMENTAIRES SUR  
LES CHIFFRES-CLÉS

Les ventes et prestations s'établissent à € 54.347 milliers au 31 décembre 2013 contre € 60.188 milliers au 31 décembre 2012, soit en diminution de 9,7%. Cette diminution s'explique principalement par un nombre moins importants de chantiers réceptionnés provisoirement au cours de l'exercice 2013.

Le coût des ventes et prestations s'établit à € 53.657 milliers au 31 décembre 2013 contre € 59.491 milliers au 31 décembre 2012, soit en diminution de 9,8%.

Le résultat d'exploitation s'établit dès lors à € 691 milliers au 31 décembre 2013 et est stable par rapport à l'année précédente. Le ratio de marge nette s'établit à 1,3% en 2013 contre 1,2% en 2012.

CHIFFRES-CLÉS (SELON  
LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2013	2012	Var 13-12
Ventes et prestations	54.347	60.188	-9,7%
Coûts des ventes et prestations	53.657	59.491	-9,8%
Résultat d'exploitation	691	697	-0,9%
Résultat financier	104	72	44,4%
Résultat exceptionnel	97	139	-30,2%
Résultat net avant impôts	892	909	-1,9%
Résultat net après impôts	268	537	-50,1%
Capitaux propres	5.142	5.084	1,1%
Total du bilan	39.605	34.758	13,9%

## RAPPORT DE GESTION

### ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE



Légende photos :

1-2 Construction du Club House du Golf du Sart-Tilman - Archi 2000

Le résultat financier affiche un bénéfice de € 104 milliers au 31 décembre 2013 et est principalement composé d'intérêts bancaires, d'intérêts de retard, d'escomptes accordés ainsi que de frais bancaires.

Le bénéfice de l'exercice avant impôt s'établit à € 892 milliers au 31 décembre 2013, en ligne avec le résultat du 31 décembre 2012.

L'impôt sur le résultat s'élève à € 608 milliers en 2013 et comprend une charge fiscale de € 256 milliers pour un litige avec l'Administration Fiscale concernant un vice de forme dans la remise des documents pour l'exonération fiscale de tax shelters. Ce litige fait l'objet d'une action en justice introduite par la société le 20 décembre 2013.

Le bénéfice de l'exercice s'élève à € 268 milliers au 31 décembre 2013 contre € 537 milliers au 31 décembre 2012.

Il est toutefois à noter qu'en vertu de nos règles d'évaluation les résultats du chantier sont enregistrés à la réception provisoire. Il en résulte un résultat latent supplémentaire de 4,3 millions

qui sera reconnu en fonction des réceptions provisoires lors des exercices suivants.

Le carnet de commande au 28 février 2014 est de l'ordre de 84,5 millions d'euros contre 73,2 millions à la même date l'année précédente.

### ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITE SONT :

#### BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

- ▶ Construction d'appartements à Tilff-Cortil
- ▶ Construction d'appartements à Waremme
- ▶ Construction de logements à Flémalle
- ▶ Construction de 22 résidences services et d'un bâtiment communautaire à Hotton
- ▶ Rénovation d'un bâtiment en immeuble mixte (commerces, parkings et appartements) rue des Fories à Liège
- ▶ Construction de 2 immeubles à appartements à Ottignies

#### CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- ▶ Construction du bâtiment de la protection civile à Crisnée
- ▶ Construction d'un hôtel de Police à Chênée
- ▶ Construction d'un centre fermé pour jeunes à Saint-Hubert
- ▶ Rénovation des ateliers communaux d'Ixelles
- ▶ Transformation de l'ancien abattoir d'Eupen en centre culturel
- ▶ Reconstruction du Club House du Royal Golf Club du Sart-Tilman
- ▶ Construction d'un centre de services pour Wallonia Space Logistics au Sart-Tilman
- ▶ Construction d'un bâtiment pour la SWDE à Marche-en-Famenne
- ▶ Extension de halls industriels sur le site INBEV à Jupille.



## RAPPORT DE GESTION

38



## Légende photos :

1. Construction d'un centre de service pour WSL - A.A. de Lavaux et Valentiny & Associés
2. Diagenode - Construction de bureaux et de laboratoires pour la s.a. Diagenode - Daniel Delgoffe A.A. Scprl



## EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

- ▶ Construction des nouveaux bureaux du siège de la SA EVS Broadcast Equipment au Sart-Tilman ainsi que réalisation des parachèvements avec la SA Galère
- ▶ Réhabilitation et restauration de 4 immeubles rue Souverain-Pont avec la SA Galère
- ▶ Parachèvement et techniques spéciales de l'hôpital du Valdor avec CIT Bleton et la SA Wust
- ▶ Construction de l'Hôtel de Ville à Herstal avec la SA Galère
- ▶ Rénovation du Mamac pour y abriter le Centre International d'Art et de Culture avec la SA Wust.

LES PRINCIPAUX  
CHANTIERS RECEPTIONNÉS  
EN 2013 SONT :

## BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS

- ▶ Rénovation d'appartements au Quai Marcellis à Liège.

## CONSTRUCTIONS UTILITAIRES

- ▶ Construction d'une surface commerciale de 4.500 m<sup>2</sup> à Herstal
- ▶ Construction d'une crèche à Jambes
- ▶ Construction de laboratoires, bureaux et zone de stockage pour Diagenode à Seraing.

## EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

- ▶ Rénovation du théâtre de l'Emulation à Liège avec la SA Galère
- ▶ Aménagement et sécurisation de trois niveaux de la tour Lille 2 à Droixhe avec la SA Wust.

**RAPPORT DE GESTION**

## ↳ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

La SA les Entreprises G Moury s'est construite une excellente réputation dans son secteur et est actuellement en charge, en société momentanée, de la rénovation du Centre international d'Art et de la Culture de Liège et de la Construction de l'Hotel de ville d'Herstal.

39



Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège  
· Pierre Hebbelinck A.A.s.a.



## RAPPORT DE GESTION

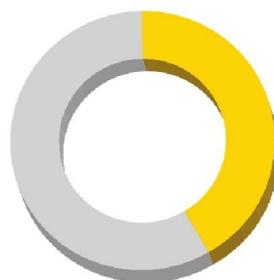
## 40 DIDIER BALERIAUX



La SA Bétons et Matériaux (en abrégé Bemat) est une entreprise générale de travaux publics et privés, agrégation classe 7D délivrée le 16 septembre 2013, dont le siège social est établi à Gilly.



## Bemat SA

QUOTE-PART DANS  
LE CHIFFRE D'AFFAIRES  
CONSOLIDÉ DU GROUPE  
(IFRS)**BEMAT SA**

Les Entreprises G Moury SA  
Mosabois SC  
Mourylux SA

**37,7 %**

59,7 %  
2,5 %  
0,1 %

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Bemat SA affiche de nombreuses références récentes en matière de travaux de bureaux ou industriels privés et publics telles que la construction d'un immeuble de bureaux pour les AG Insurance et du bâtiment "Biotech II" Aéroполе à Gosselies et la construction d'un site de production pour SPEOS à Fleurus.

COMMENTAIRES SUR  
LES CHIFFRES-CLÉS

Les ventes et prestations s'établissent pour la deuxième année consécutive à un montant historiquement élevé de € 31.236 milliers au 31 décembre 2013 contre € 30.582 milliers au 31 décembre 2012, soit en hausse de 2,1 %.

Le résultat d'exploitation s'établit à € 1.498 milliers au 31 décembre 2013 contre € 1.331 milliers au 31 décembre 2012 soit en hausse de 12,6%. L'augmentation du résultat d'exploitation s'explique par l'augmentation de la marge d'exploitation sur les chantiers réceptionnés en 2013 (ratio "résultat d'exploitation/ventes et prestations") qui passe de 4,4% en 2012 à 4,8% en 2013. Notre ratio de marge nette qui revient à son niveau de 2011 est nettement supérieur à celui de l'ensemble du secteur qui s'élevait en 2012 à 3,5% (source : analyse financière sector).

CHIFFRES-CLÉS (SELON  
LES NORMES BELGES)

En milliers d'EUR	2013	2012	Var 13-12
Ventes et prestations	31.236	30.582	2,1%
Résultat d'exploitation	1.498	1.330	12,6%
Résultat financier	40	64	-37,5%
Résultat exceptionnel	14	1	1300,0%
Résultat avant impôts	1.552	1.396	11,2%
Résultat après impôts	994	894	11,2%
Capitaux propres	1.797	1.812	-0,8%
Total bilan	14.302	13.303	7,5%

## RAPPORT DE GESTION

### ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE



#### Légende photos :

- 1-2 Construction de bureaux - Valentiny & Associés Scprl
- 3-4 Construction du bâtiment "biotech 2" p.a.e. Aérople à Gosselies - Igretec

Le résultat financier s'élève à € 40 milliers au 31 décembre 2013 contre € 64 milliers au 31 décembre 2012. La diminution du résultat financier s'explique par la baisse constante des taux d'intérêts financiers. Le résultat reste malgré tout positif grâce à gestion optimum de la trésorerie.

Le bénéfice net après impôt passe de € 894 milliers en 2012 à € 994 milliers en 2013 soit une hausse de 11,2 %.

Il est toutefois à noter qu'en vertu de nos règles d'évaluation les résultats du chantier sont enregistrés à la réception provisoire. Il en résulte un résultat latent supplémentaire de 0,9 millions qui sera reconnu en fonction des réceptions provisoires lors des exercices suivants.

Le carnet de commandes au 28 février 2014 s'élève à € 24.081 milliers.

### ACTUELLEMENT, LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

#### BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- ▶ L'extension de l'Hôtel de Ville de Montigny-Le-Tilleul
- ▶ La construction de bureaux et d'un bâtiment relais "SERNA" à Jumet.

#### CONSTRUCTIONS RÉSIDENTIELS

- ▶ L'extension et la transformation de la maison de repos 'Doux Repos' à Manage.

#### BÂTIMENTS UTILITAIRES

- ▶ La construction d'un hôtel de Police pour la zone de police Brunau à Fleurus
- ▶ La construction d'un complexe sportif à Thieu

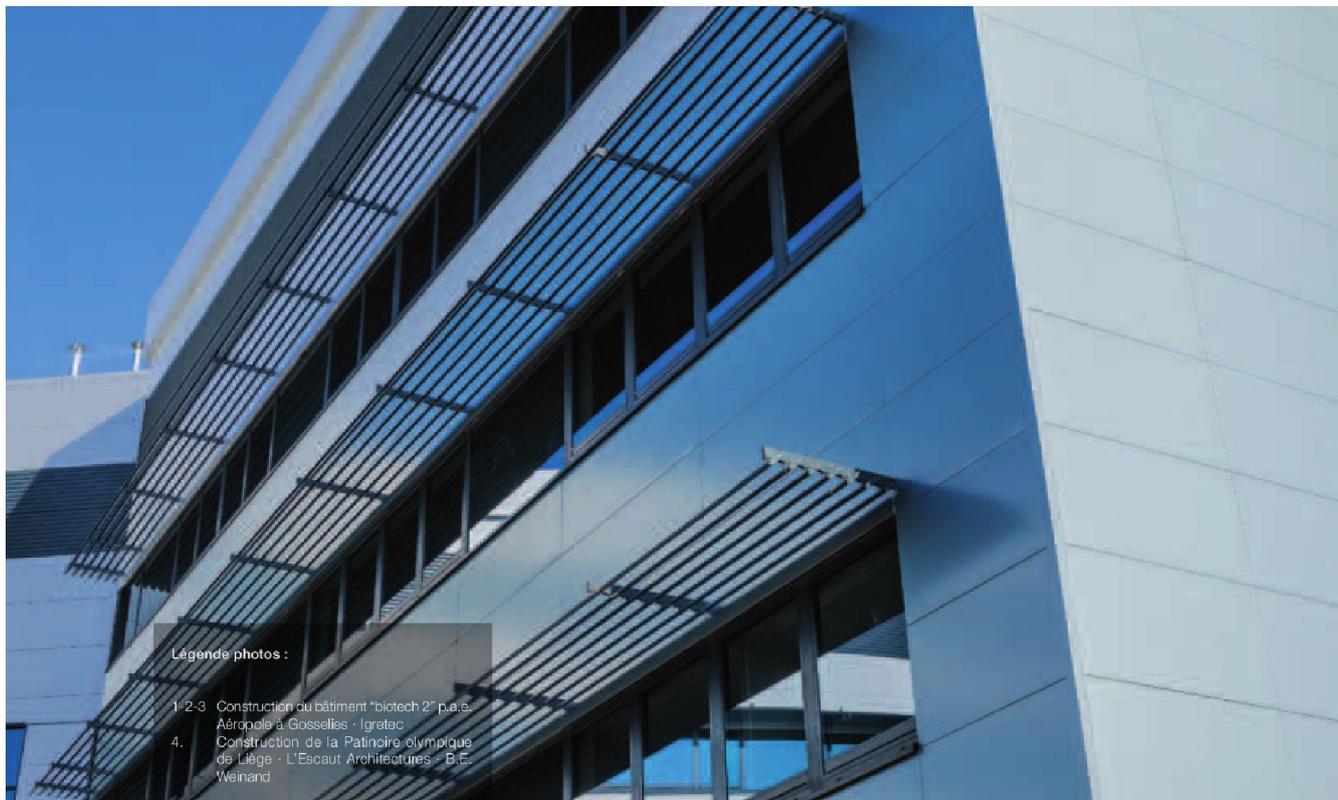
- ▶ La construction d'un ensemble multifonctionnel de logements, commerces et bureaux 'Bultia' à Nalinnes
- ▶ La construction d'une multimodale - centre de distribution 'Phenix' à Charleroi
- ▶ La rénovation de la caserne Trésignies à Charleroi
- ▶ La construction d'un hall relais passif (ateliers et bureaux) à Jumet
- ▶ La construction d'un hall Relais à Sambreville
- ▶ La construction d'un bâtiment 'INFOTOUR-SIME' et maison de quartier à Binche.

#### EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE

- ▶ Avec la SA Galère, la SA Koekelberg et la SA Lixon, la rénovation et la construction d'un immeuble de bureaux à Charleroi (2<sup>ème</sup> Phase)
- ▶ Avec la SA Hullbridge, la construction de 51 maisons à Marchienne-au-Pont.



## RAPPORT DE GESTION



Légende photos :

- 1-2-3 Construction du bâtiment "biotech 2" p.a.s.  
Aéroport de Gosselies - Igretec  
4. Construction de la Patinoire olympique  
de Liège - L'Escout Architectures - B.E.  
Weinand



### LES PRINCIPAUX CHANTIERS RECEPTIONNÉS EN 2013 SONT :

#### BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

- ▶ L'extension du commissariat central de Châtelet.

#### EN SOCIÉTÉ MOMENTANÉE :

- ▶ Avec la SA Galère et la SA LIXON, la réhabilitation d'un immeuble et la construction d'un parking à Charleroi pole de Gosselies.

#### BÂTIMENTS UTILITAIRES

- ▶ La construction d'une crèche à Châtelet
- ▶ La construction d'une extension au centre de compétence pour le Forem à Gosselies
- ▶ La construction d'un centre de compétence pour le Forem à Mornimont
- ▶ La construction d'un Columbarium à Gilly
- ▶ La construction d'un site de production pour SPEOS à Fleurus.

**RAPPORT DE GESTION**

## ↘ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

Le carnet de commandes de la société Bemat SA comprend notamment la construction d'un hall Relais à Sambreville et avec la SA Hullbridge, la construction de 51 maisons à Marchienne-au-Pont.

43

Construction de l'Hotel de police de Marche-en-Famenne - AM De Potter-Nelles-ABCIS



## RAPPORT DE GESTION

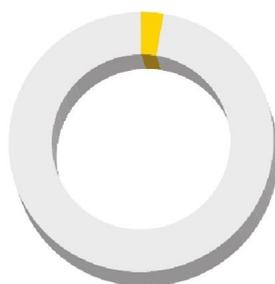
## 44 DANIEL BORMANS



La SC Menuiserie Mosane (en abrégé Mosabois) est une entreprise de menuiserie qui détient les agréments D5 de classe 5 et D4 de classe 1, délivrés le 31 juillet 2013. Le siège social est établi à Bressoux.



## MOSABOIS SC

QUOTE-PART DANS  
LE CHIFFRE D'AFFAIRES  
CONSOLIDÉ DU GROUPE  
(IFRS)**MOSABOIS**

Les Entreprises G Moury SA  
Bemat SA  
Mourylux SA

**2,5 %**  
59,7 %  
37,7 %  
0,1 %

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

La SC Mosabois a pour activité principale la fabrication et la pose de menuiseries en bois pour bâtiments et l'isolation thermique et acoustique. Elle travaille principalement pour le Groupe Moury Construct.

COMMENTAIRES SUR  
LES CHIFFRES-CLÉS

Le bénéfice de l'exercice est stable et s'élève à € 81 milliers.

Le chiffre d'affaires en hausse de 15,5% par rapport à l'exercice précédent s'élève à € 2.143 milliers au 31 décembre 2013 contre € 1.855 milliers l'année précédente. Le résultat d'exploitation est stable et s'établit à € 122 milliers contre € 121 milliers l'exercice précédent.

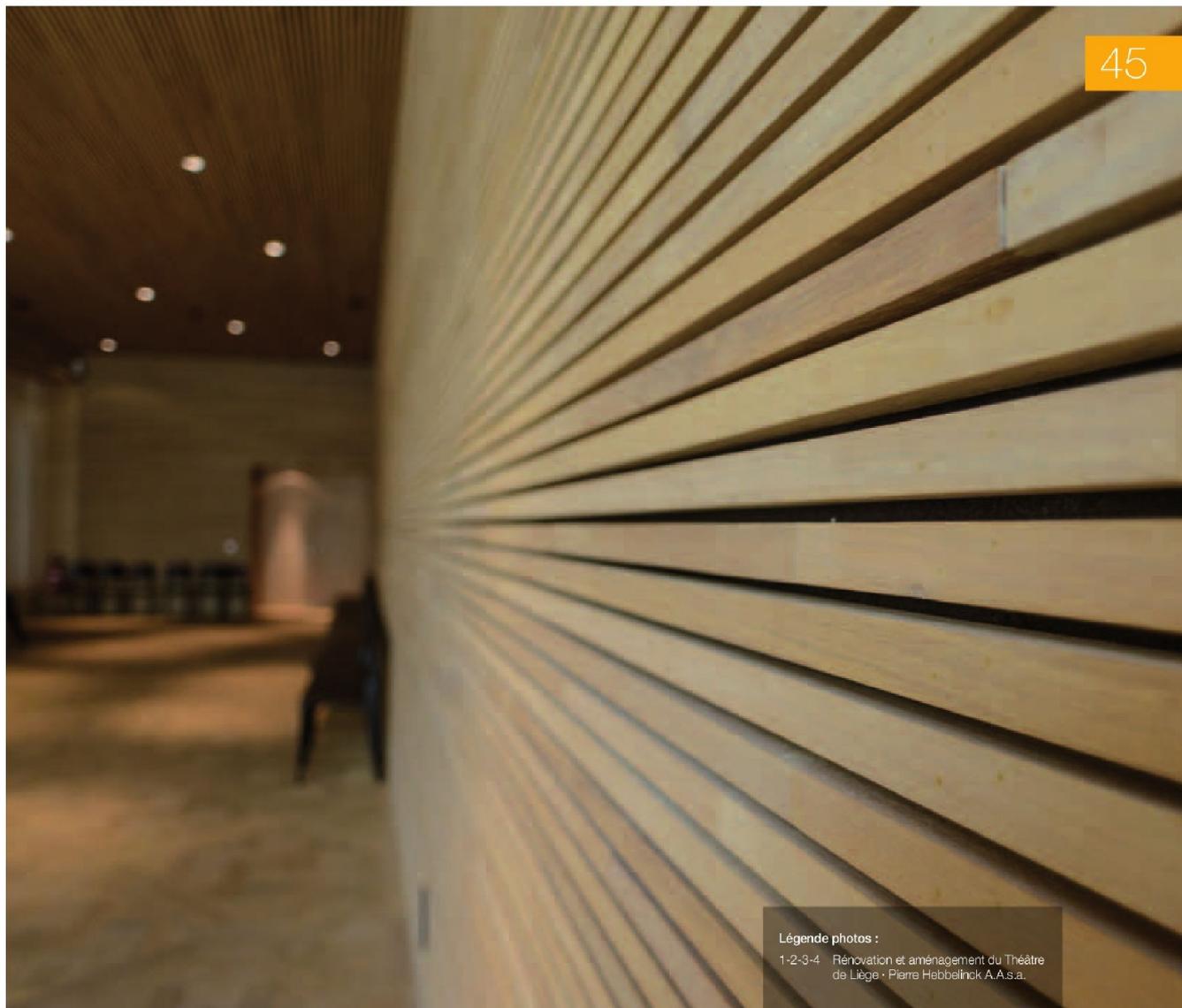
Le carnet de commandes au 28 février 2014 est de l'ordre de € 427 milliers contre € 1.829 milliers l'année dernière à pareille époque.

CHIFFRES-CLÉS (SELON  
LES NORMES BELGES)

En milliers d'euros	2013	2012	Var 13-12
Ventes et prestations	2.138	1.870	14,3%
Résultat d'exploitation	122	121	0,8%
Résultat financier	0	-3	-100,0%
Résultat exceptionnel	0	0	0,0%
Résultat avant impôts	122	118	3,4%
Résultat après impôts	81	81	0,0%
Capitaux propres	355	355	0,0%
Total bilan	919	877	4,8%

## RAPPORT DE GESTION

### ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE



Légende photos :  
1-2-3-4 Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège • Pierre Hebbelinck A.S.a.

#### LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN ACTIVITÉ SONT :

- ▶ Menuiserie intérieure et parachèvement du Valdor à Liège
- ▶ Menuiserie intérieure et extérieure de la transformation de l'ancien abattoir d'Eupen en centre culturel
- ▶ Menuiserie intérieure (mise en conformité résistance au feu) chez Ethias.

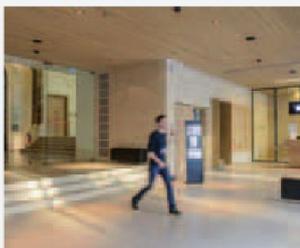
#### LES PRINCIPAUX CHANTIERS RECEPTIONNÉS EN 2013 SONT :

- ▶ Aménagement de locaux pour les technologies avancées de l'Institut Sainte-Marie-Thérèse à Liège
- ▶ Aménagement intérieur des bâtiments B30 et B6 de l'ULG.

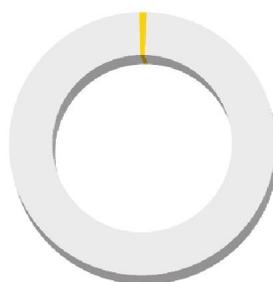


## RAPPORT DE GESTION

46



## MOURYLUX SA

QUOTE-PART DANS  
LE CHIFFRE D'AFFAIRES  
CONSOLIDÉ DU GROUPE  
(IFRS)

<b>MOURYLUX</b>	<b>0,1 %</b>
Les Entreprises G Moury SA	59,7 %
Bemat SA	37,7 %
Mosabois SC	2,5 %

## ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

Entreprise générale de travaux publics et privés, la SA Mourylux est reprise dans le périmètre de consolidation du Groupe Moury Construct depuis l'exercice 1998. Elle présente notamment comme référence la transformation et l'agrandissement des thermes à Mondorf-les-Bains ainsi que la réalisation d'une brasserie pour compte de la Brasserie Inbev à Diekirch.

COMMENTAIRES SUR  
LES CHIFFRES-CLÉS

Conformément aux conventions de prestations de services intragroupes, la SA Mourylux fournit aux filiales du Groupe conseils et assistance divers.

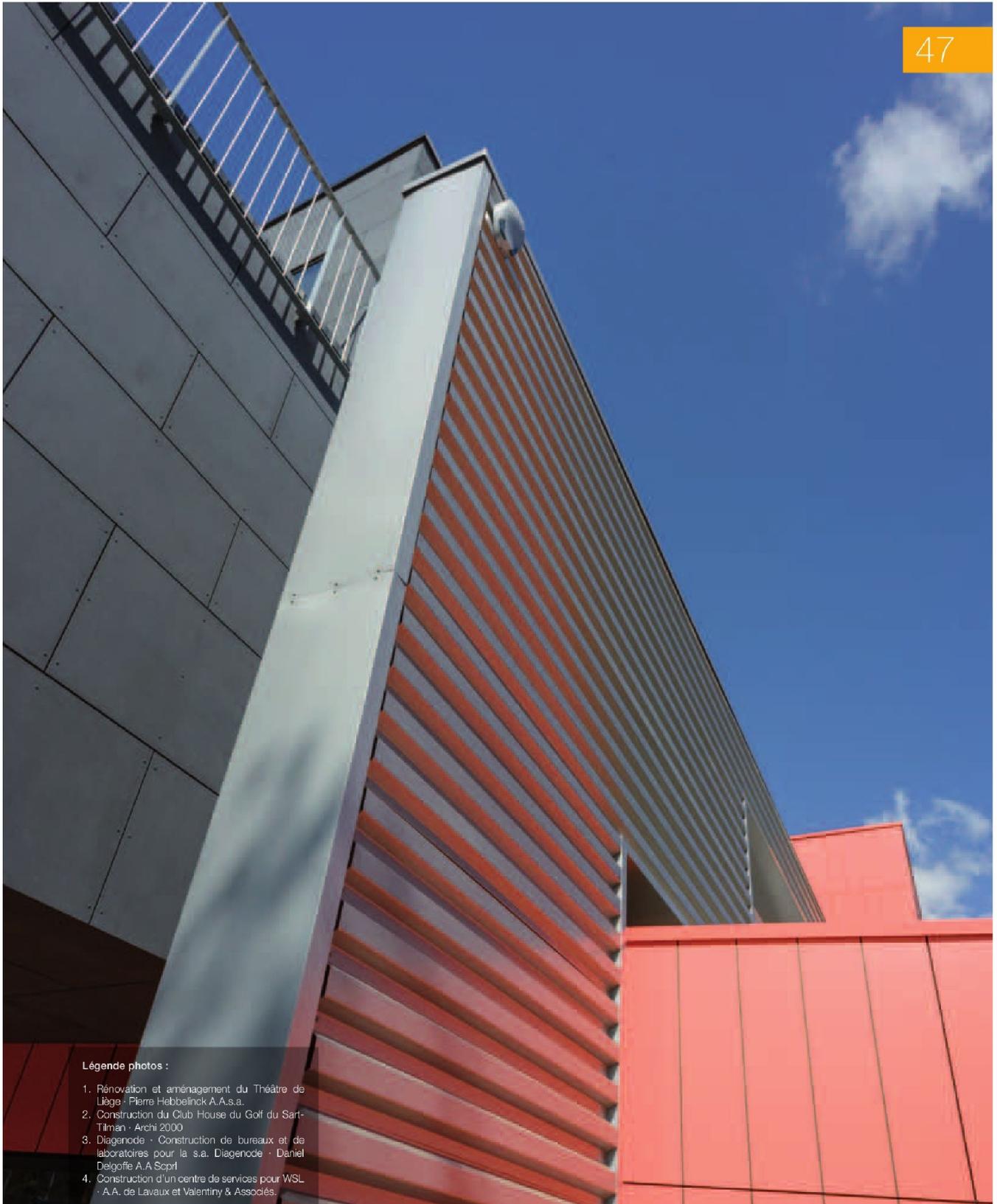
## CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES LUXEMBOURGEOISES)

En milliers d'euros	2013	2012	Var 13-12
Ventes et prestations	234	187	25,1%
Résultat d'exploitation	51	26	96,2%
Résultat financier	1	1	0,0%
Résultat exceptionnel	0	1	-100,0%
Résultat avant impôts	51	28	82,1%
Résultat après impôts	38	20	90,0%
Capitaux propres	327	307	6,5%
Total bilan	371	329	12,8%

**RAPPORT DE GESTION**

## ↳ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE

47

**Légende photos :**

1. Rénovation et aménagement du Théâtre de Liège - Pierre Hebbelinck A.A.s.a.
2. Construction du Club House du Golf du Sart-Tilman - Archi 2000
3. Diagenode - Construction de bureaux et de laboratoires pour la s.a. Diagenode - Daniel Delgoffe A.A.Scptf
4. Construction d'un centre de services pour WSL - A.A. de Lavaux et Valentiny & Associés.



## RAPPORT DE GESTION

48

## Liège Promotion SA

## CHIFFRES-CLÉS (SELON LES NORMES BELGES)

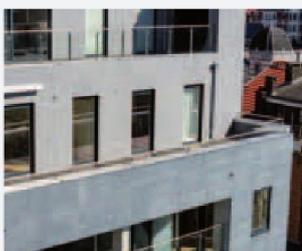
En milliers d'euros	2013	2012	Var 13-12
Ventes et prestations	0	0	0,0%
Résultat d'exploitation	-4	-3	-33,3%
Résultat financier	-1	-1	0,0%
Résultat avant impôts	-4	-4	0,0%
Résultat après impôts	-4	-4	0,0%
Capitaux propres	264	268	-1,5%
Total bilan	469	473	-0,8%

ACTIVITÉS  
ET RÉALISATIONS

La SA Liège Promotion n'a aucune activité depuis de nombreuses années.

COMMENTAIRES SUR  
LES CHIFFRES-CLÉS

La SA Liège Promotion, qui n'a actuellement aucune activité, est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes consolidés du Groupe Moury.



**RAPPORT DE GESTION**

## ↳ ACTIVITÉS DES FILIALES DU GROUPE



**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

Dominique HERMANS  
Réviseur d'entreprises  
rue Wérihet 23  
4671 - Housse

**EXERCICE 2013**

**Rapport du commissaire à l'assemblée générale  
de la société anonyme  
« MOURY CONSTRUCT »  
pour l'exercice clos le 31 décembre 2013**

---

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

**Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la société MOURY CONSTRUCT S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à EUR 39.040.738 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 517.079.

*Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels*

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

*Responsabilité du commissaire*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

-2-

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion sans réserve*

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société MOURY CONSTRUCT S.A. au 31 décembre 2013, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

**Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des Sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- le rapport de gestion traite des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat ;
- sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ;

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

-3-

- l'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires ;
- nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés.

Liège, le 24 avril 2014



D. Hermans  
Commissaire